Neuchâtel — N° 243 (10 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 18 octobre 1954

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE SCRUTIN DU 24 OCTOBRE

Ce que l'on demande au citoyen

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Pour la troisième fois en moins de quatre ans, le souverain doit se rendre aux urnes afin de fixer le régime financier de la Confédération. Le 4 juin 1950, le peuple se prononçait sur le premier projet mis au point par les Chambres, après de longs et laborieux débats, et qui apportait au problème fiscal une solution dont les fédéralistes pouvaient se déclarer satisfaits. Mais il ne se trouva que 268,000 citoyens pour l'appuyer, alors que 486,000 le rejetaient. Six mois plus tard, le 3 décembre, le corps électoral acceptait, faute de mieux, de maintenir en vigueur pendant quatre ans encore, le système d'impôts introduits à la faveur des pouvoirs extraordinaires pendant la seconde guerre mondiale. Cette fois, on retirait des urnes 527,000 oui contre 227,000 non.

Le délai ainsi accordé devait permettre aux autorités de remettre sur le métier un projet constitutionnel assurant à la Confédération les ressources dont elle a besoin, et cela pour un certain temps. Puisque le peuple n'avait pas voulu substituer à l'impôt fédéral direct les contingents d'argent des cantons, le Conseil fédéral et les Chambres revinrent à la thèse de la centralisation fiscale. Mais une fois encore, ce fut un échec. Le 6 décembre dernier, le souverain disait aussi non, par 487,000 voix contre 354,000.

Or, il ne restait plus qu'un an pour trouver une issue à une situation singulièrement compliquée. M. Weber, jetant le manche après la cognée, ne voulut pas être l'homme d'une autre solution que celle qu'il avait défendue ; son successeur, M. Streuli, décidé à reprendre tout le problème à la base, demande pour cela un nouveau délai de quatre ans. Et voici pourquoi, samedi et dimanche prochains, les citoyens devront dire s'ils approuvent ou non le bref arrêté de l'Assemblée fédérale selon lequel « les dispositions de l'arrêté fédéral du 29 septembre 1950 concernant le régime financier de 1951 à 1954 seront aussi applicables durant les années 1955 à 1958 ».

En d'autres termes, il s'agit simplement de savoir si les dispositions transitoires encore en vigueur jusqu'au 31 décembre prochain, soit ces mêmes dispositions votées le 3 décembre 1950 à 300,000 voix de majorité, doivent être prorogées jusqu'à fin 1958.

G. P.

(Lire la suite en 9me page.)

La croix descend du ciel sur le clocher

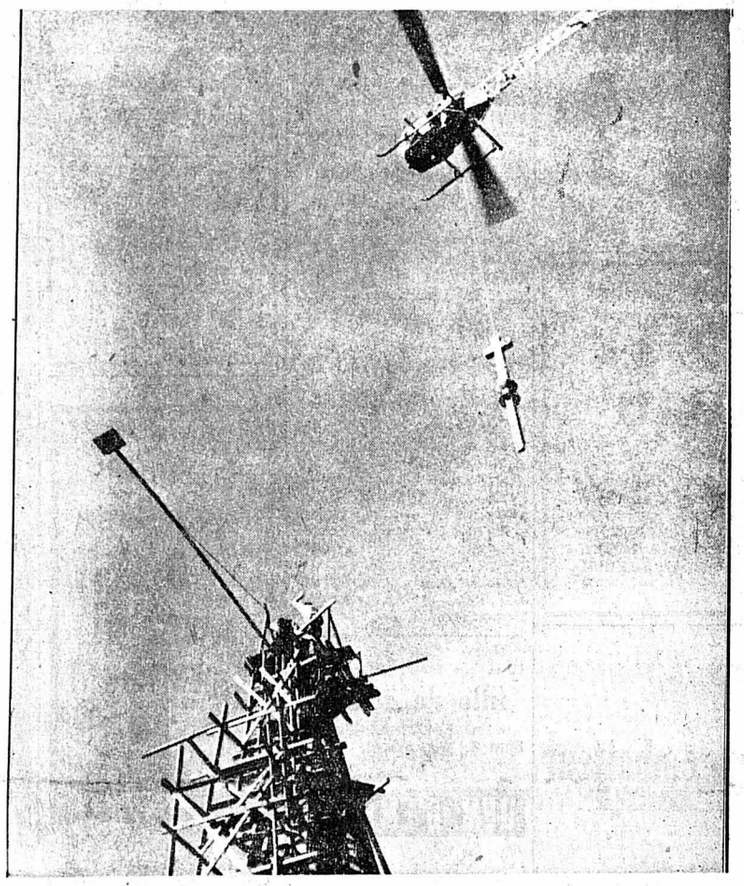

Et voici un nouvel emploi pour l'hélicoptère : la construction de hauts bâtiments. Un entrepreneur suédois a eu recours à cet appareil pour fixer une croix au sommet de l'église qu'il construit.

Extension catastrophique des grèves anglaises

Les « hommes araignées » et 4000 dockers de Liverpool se croisent les bras à leur tour

Dans Londres paralysé, l'essence est rationnée

LONDRES, 17 (A. F. P.). — Une nouvelle grève vient de s'ajouter à celle des dockers et du personnel des autobus : 12,000 ouvriers des constructions métalliques — les « hommes araignées », chargés du montage des armatures métalliques dans les bâtiments — cesseront, en effet, le travail cette semaine.

La grève, qui sera d'abord partielle, s'étendra par étapes à tous les syndiqués, s'il n'est pas fait droit à leurs revendications de salaires. Les grévistes réclament des salaires plus élevés que ceux des ouvriers de la même corporation affectés à des travaux moins dangereux.

Plus de 30,000 grévistes dans le port de Londres

LONDRES, 16 (A. F. P.). — Le total des grévistes dans le port de Londres dépasse maintenant 30,000, dont 22,300 dockers et débardeurs et 8000 réparateurs de navires.

En ce qui concerne la grève des autobus de Londres, la situation ne s'est pas améliorée non plus. A la suite de nouvelles décisions prises au cours de la nuit, 42 garages n'ont pas été ouverts hier matin. 3827 véhicules sont immobilisés et le nombre des conducteurs et receveurs en grève atteint 20,313.

Nouvelle réunion du cabinet Churchill

LONDRES, 17 (Reuter). — Le Cabinet britannique s'est réuni samedi pour examiner la situation des grèves. C'était sa quatrième réunion de cette semaine.

Le gouvernement n'a pas l'intention de faire intervenir la troupe pour charger et décharger les bateaux.

(Lire la suite en 9me page)

A la télévision américaine

« Je vous ai menti » dit en sanglotant le candidat à ses électeurs

SALT LAKE CITY, 17 (A. F. P.). — L'Etat de l'Utah vient de vivre un dramatique épisode dans la campagne électorale américaine pour les élections de novembre. Un de ses représentants les plus en vue à la Chambre, à Washington, le républicain Douglas Stringfellow, grand blessé de la dernière guerre, a dû admettre publiquement à la télévision, samedi soir, que ses fameux exploits héroïques de la dernière guerre, dont il faisait complaisamment le récit au cours de ses discours électoraux, avaient été inventés de toutes pièces.

La voix noyée de larmes, au milieu des sanglots, le représentant s'est adressé à ses électeurs, samedi soir, pour s'excuser de leur avoir menti, et leur permettre de consacrer le « reste de sa vie à se repentir et à faire amende honorable ». Il a ajouté qu'il était prêt à renoncer à sa candidature si le parti le lui demandait.

C'est entouré de sa femme, du sénateur républicain Watkins et du président du parti pour l'Utah que le représentant Stringfellow, paralysé des membres inférieurs à la suite de l'explosion d'une mine en France pendant la guerre, a reconnu ses mensonges.

Aussitôt après son apparition sur les écrans de télévision, de nombreux coups de téléphone ont été reçus à la station, rendant hommage à son courage.

Sur l'œuvre du « prince des poètes romands »

LES « POÈMES CHOISIS » d'André Pierrehumbert

André Pierrehumbert est un des seuls poètes que compte ce canton. J'entends un des seuls poètes authentiques. Depuis le jour lointain où — c'était avant la première guerre — il publiait « Les ferveurs », depuis l'époque à peine plus rapprochée de l'entre-deux-guerres où il nous livrait « Les Béatitudes », puis « Les Offrandes », dont s'enchantait le gymnasien que nous étions, quarante, trente années ont passé. C'est le miracle du temps qui permet de juger un poète. Dès ses premiers vers, celui-ci avait été loué, célébré : on admirait en lui la combinaison harmonieuse d'un rythme classique et de résonances lamartiniennes...

Dans le ciel où se mouvait Pierrehumbert et qui était le paradis des muses traditionnelles, l'astre couchant du romantisme, ayant illuminé ces jeunes divinités, jetait ses derniers feux ; il dorait cette poésie de rayons encore vifs. Mais ce que nous avions cru flamme et clarté allait-il, demain, sous le souffle violent des poétiques nouvelles, s'éteindre et s'évanouir ? L'eau du Léthé versée goutte à goutte sur la braise restante, n'allait-il en fin de compte subsister de cette œuvre que cendre et poussière ?

~~~

Saluons aujourd'hui le miracle du temps : le poète nous est resté. Nous disons *resté* et non *revenu*. Car Pierrehumbert qui, dès le lendemain des *Elégies* (1929) a gardé un long silence, peut-être riche en écrits précieux, mais troublé apparemment par la seule publication des *Saisons fleuries* que jouaient hier à la scène nos écoliers et nos écolières de Neuchâtel, car Pierrehumbert, disons-nous, ne se livre à nous aujourd'hui que par un recueil de « poèmes choisis », à peine augmenté de quelques inédits. Mais c'est ainsi, mais c'est alors que nous constatons que son œuvre demeure, et que la flamme continue à monter droite vers le ciel, projetant autour d'elle chaleur et lumière.

Dans ces *Poèmes choisis* (1) — judicieusement choisis par M. Eric Lugin qui les a fait précéder de la meilleure étude critique qu'on ait donné des œuvres du « prince des poètes romands » — comme tout est resté frais et vierge ! Le temps (toujours lui) n'a fait subir aucun outrage à ces vers et à cette inspiration. C'est à peine s'il a déposé çà et là sa patine.

L'on est frappé d'abord de la variété du registre dont dispose André Pierrehumbert. Sa lyre est une, mais elle a mille faces. Est-ce au poète-vigneron que vous songez ? Depuis que Pierrehumbert s'est retiré dans une vieille et, paraît-il, charmante maison de la Béroche, depuis qu'il travaille ses vignes de ses mains devenues calleuses, c'est cette étiquette que lui colle le plus volontiers le profane. Et, certes, chez lui le poète de la vigne, le poète de la terre existe. Mais c'est diminuer Pierrehumbert que de ne voir en lui que cela.

Sa vision poétique est plus vaste ; elle est le fait d'un être exquisément sensible à la beauté de la nature, à ses formes et à ses couleurs, à tout ce qui se voit, se sent et se touche. Il aime l'harmonie d'une courbe, comme le parfum d'une rose, le frisson d'un ruisseau et le mystère d'une antique demeure, l'étalement du lac au soleil, la grâce des collines, et le secret des bois rougeoyants à l'automne. Et son vers, souple instrument aux agréables sonorités musicales, dont il joue avec aisance, traduit en cadences régulières l'état d'âme qu'inspire au poète la vue de toutes les choses.

Voici la vendange :

Une odeur de vendange émanait d'un [pressoir
Où tintait longuement le choc des gerles [pleines
Et des lambeaux de chants, envolés dans [le soir
Rendaient plus morne encore le silence [des plaines.

Et voici l'été :

Les vergers rutilant de rayons diaprés
Frémissent sous les doigts des brises [passagères
Et les cerisiers blancs dispersent sur les [prés
Le duvet parfumé des corolles légères.

Citons encore ce beau vers, bien dans la manière du poète et qui s'adresse à l'automne :

Tu fais d'un lac poli tout un ciel étoilé!

~~~

Tout ce qui se voit, se touche et se sent, avons-nous dit, la poésie d'André Pierrehumbert entend l'exprimer. Mais aussi ce qui se pressent. Et nous entrons ainsi dans son monde intérieur, dans son jardin à lui. L'on peut même dire que c'est ici, par la ferveur de son lyrisme comme par la plainte touchante de certaines de ses élégies, que Pierrehumbert occupe une place originale dans la littérature poétique de ce pays. Le Neuchâtelois est peu lyrique, encore moins élégiaque. Il n'est guère que Zimmermann qui ait donné une œuvre de grand lyrique, de lyrique triomphant. Chez Pierrehumbert, l'accent est plus modeste, mais d'une émouvante sincérité. Le chant est fait de ferveur précisément, d'offrande de soi — on retrouve ici les titres de certains recueils — et comme d'une blessure secrète qui saigne perpétuellement au flanc du poète. Derrière le monde des choses qu'il s'est plu à célébrer, il y a les tempêtes de l'être intime, ses élans, ses amours, son amertume devant le temps qui fuit — et cela encore est très lamartinien — sa résignation finale et la joie qui naît de cette résignation : des « Béatitudes » baignées de douceur et de plénitude.

Calme ta rêverie et ton inquiétude
Pense, espère, aime, crois, pour aboutir [un jour,
Libre peut-être enfin de toute servitude
Au havre pressenti de l'éternel amour !

La femme tient une grande place dans l'œuvre de Pierrehumbert. Elle est, pour lui, une forme de son amour de la vie, une source d'exaltation. Mais il le magnifie avec délicatesse, en touches dont on admire la discrétion et qui font penser, « mutatis mutandis », transposées de la poésie à la peinture, à celles d'un Théophile Robert dans ses portraits de femmes. Délicatesse, mais la passion est toujours sous-jacente et le vers se fait alors étrangement caressant :

Je revois votre cher visage,
Vos yeux remplis d'enchantements.
Le temps n'a marqué son passage
Sur aucun de vos traits charmants

Puis, d'autrefois, le rêve se précise, s'incarne jusqu'à la volupté, comme dans le premier poème intitulé la *Sirène :*

Je te rêve à présent mystérieuse et nue
Dans l'orgie élégante et fraîche des cous- [sins...

~~~

D'autres poètes, sans doute, ont plus de puissance ou plus de fulgurance. Mais ce que nous aimons chez celui-ci, c'est qu'il est à notre mesure, à la mesure de l'homme dont il dit si bien certains sentiments éternels. Croyez que cela n'est pas rien. Comme n'est pas rien non plus l'harmonie du rythme qu'il a su inventer. Et comment mieux conclure qu'en citant Eric Lugin ? Pierrehumbert « s'est rendu maître de la volière aux barreaux d'or. Sa poésie est sociable et rayonnante, parce qu'elle s'appuie sur une technique solide, éprouvée, classique en un mot. Les poètes qui, nigauds ou malins, cherchent l'applaudissement dans l'affectation de n'écrire point, n'en conviendront pas. Savent-ils que la diminution d'audience dont souffre notre poésie tient à la prétendue libération de la prosodie française ? »

René BRAICHET.

(1) Editions des Floralies, Neuchâtel.

ACCLAMÉ À MARSEILLE PAR LES RADICAUX

M. Mendès-France expose comment il a pris « des décisions claires »

M. Martinaud-Deplat réélu président contre M. Daladier

Réserves de M. Herriot sur la politique étrangère

MARSEILLE, 17 (A.F.P.). — Samedi, au congrès radical de Marseille, M. Mendès-France fut applaudi unanimement. Il n'en fut pas de même de M. Martinaud-Deplat, dont on venait d'apprendre qu'il avait été réélu au poste de président administratif.

C'est à 16 heures que la parole a été donnée à M. Mendès-France, qui fut l'objet d'une chaleureuse ovation.

M. Mendès-France proclame tout d'abord sa fidélité au radicalisme, « parti de la liberté, dont l'honneur est d'admettre la diversité des opinions ». Il expose ensuite pourquoi, dans divers domaines, notamment en matière de politique étrangère, il fallait absolument mettre fin aux atermoiements et prendre des décisions claires.

Communauté d'intérêts avec les Allemands

Parlant des accords de Londres, le président du Conseil insiste ensuite sur les perspectives d'ordre non seulement militaire, mais financier, économique et social que comporte l'extension donnée au pacte de Bruxelles, et il ajoute :

— Il doit en résulter(avec l'Allemagne en particulier, une communauté d'intérêts telle que nous nous sentirons des associés.

En ce qui concerne la Sarre, M. Mendès-France indique qu'un terrain se présente où, précisément, les deux économies française et allemande pourront travailler ensemble.

M. Mendès-France passe aux problèmes de politique intérieure.

Problème numéro un : le logement

Le premier problème social, économique et, partant, politique, est le problème du logement. Il faut le résoudre en priorité. Il faut aussi rajeunir l'économie française, sclérosée. Il faut lui rendre sa souplesse. L'intervention de l'Etat sera nécessaire, non pas pour soutenir des entreprises malsaines, mais pour les remplacer dans la lutte, dans la concurrence nécessaire.

Le président du Conseil énumère les tâches qui s'imposent pour l'extension et la rénovation de l'économie nationale: la reconversion des industries désuètes, la modernisation des méthodes agricoles, la réforme de l'administration, la recherche scientifique et technique au profit de l'industrie.

A la santé de l'agriculture !

M. Mendès-France s'interrompt quelques secondes pour boire son classique verre de lait pasteurisé. Les photographes opèrent. On sourit. « La voilà bien l'aide à l'agriculture ! », lance un congressiste.

M. Mendès-France aborde ensuite le problème des salaires.

Et il fait un appel très net aux socialistes qui ont soutenu le gouvernement du dehors, mais qui devraient maintenant y participer.

L'affaire des fuites

M. Mendès-France fait alors une allusion très applaudie à l'affaire des fuites.

Pour la première fois, dit-il, des coupables ont été démasqués. La trahison ne restera pas sans sanctions, mais le chef du gouvernement condamne les méthodes de certaines polices parallèles qui ne sont pas au service de l'Etat, mais à ceux d'intérêts qui ne sont pas ceux de l'Etat.

Une vibrante ovation prolongée accueille la péroraison de M. Mendès-France ,que le président Herriot félicite chaleureusement.

(Lire la suite en 9me page)

Rêvé à l'aube

Les branches du savoir

Il paraît que le monde consomme, chaque année, 50 millions de tonnes de papier journal. Pour lire. Et pour emballer les haricots. Chiffre vertigineux qui, nous dit l'U.N.E.S.C.O., indique les progrès de la culture dans le monde. De la culture littéraire, évidemment ; car l'U.N.E.S.C.O. ignore la culture des haricots.

Ces 50 millions de tonnes représentent, je pense, une incroyable quantité de bois. Et chaque fois qu'un journaliste, retroussant les manches de sa chemise, empoigne son stylo, — là-bas, dans les lointains bleutés de la Norvège, une forêt entière frémit et se couche sous la hache.

Ainsi, l'arbre continue de parler à l'homme. Dans les temps anciens, on s'assemblait autour du chêne, et l'on écoutait, avec un respect que l'U.N.E.S.C.O. appellerait « superstition », le langage inarticulé de ses feuilles. Aujourd'hui, la feuille est portée à domicile, mais son langage n'est ni moins respecté, ni moins inarticulé.

Simplement, l'arbre de la connaissance est devenu l'arbre de transmission.

Mais aucun rapport de l'U.N.E.S.C.O. ne vous prouvera que les forêts, quand elles restaient sur pied, n'avaient pas de meilleures choses à dire que réduites en pâte.

Les racines de la culture, en tout cas, étaient mieux enfoncées.

Et pour tout dire, il me semble que j'eusse préféré la culture du chêne à cette culture à la chaine.

Jean-Marie VODOZ.

A Sirnach (Thurgovie)

Un incendie détruit 200 chambres à coucher

dans une fabrique de meubles

SIRNACH (Thurgovie), 17. — Samedi après-midi, un incendie a partiellement détruit la fabrique de meubles Müller et Cie, à Sirnach.

D'après des renseignements parvenus un peu plus tard, la moitié des ateliers à pu être préservée, de sorte que la fabrication pourra être poursuivie partiellement.

Environ 400 chambres à coucher, spécialité de l'entreprise, ont été détruites par le feu. Les dommages dépassent deux millions.

On suppose que l'incendie a été provoqué par une explosion qui s'est produite dans la blanchisserie. Environ 300 pompiers ont contribué à la lutte contre le sinistre, ainsi que les hommes du 5me bataillon cycliste en service.

L'entreprise occupait 140 employés et ouvriers.

Crise en Libye

Le roi Idriss el Senoussi de Libye (notre photo) a révoqué le président du sénat, et ordonné l'arrestation de sept personnalités politiques de son pays, dont un fils du prince héritier, sous l'inculpation de complot contre le régime. Depuis quelques semaines, Bengazi est secoué par une crise extrêmement grave. L'un des princes de la famille royale, comme nous l'avons déjà annoncé, a assassiné un ministre du roi. Ce ministre n'appartenait pas à la famille des Senoussi, et par son meurtre, les princes espéraient recouvrer leur entière influence sur les affaires libyennes. Mais maintenant, le roi est partagé par un terrible conflit de conscience : agira-t-il en tant que souverain dont le ministre a été tué, ou en tant que chef des Senoussi ?

DU GUATEMALA À LA BAIE D'HUDSON

Tuant et détruisant tout ce qu'il rencontre

« Hazel » fraie son chemin à travers l'Amérique

Parvenu aux Etats-Unis

PARIS, 17 (A. F. P.). — L'ouragan « Hazel », qui a poursuivi sa course meurtrière à travers huit Etats américains, a fait jusqu'ici soixante et un morts.

Les Etats les plus atteints sont ceux de New-York, où l'on déplore huit morts, et du Maryland, où l'on en compte six et des destructions massives, notamment à Baltimore, où diverses installations industrielles ont considérablement souffert.

Les pluies torrentielles qui ont accompagné l'ouragan ont grossi les fleuves et les rivières de l'Etat de Pennsylvanie et, dans plusieurs régions, les inondations ont forcé des milliers de personnes à évacuer leurs maisons. Quatre personnes ont été noyées.

La grande ville industrielle de Pittsburg a pris des dispositions pour faire face à la montée des eaux des rivières Ohio, Allegheny et Monongahela. Les communications ferroviaires ont été interrompues en plusieurs points de l'Etat, à la suite de la crue de cours d'eau.

(Lire la suite en 9me page)
~~~

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 65 01 - Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30 Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 11 h. 45 (grandes annonces 10 h.) ; le samedi jusqu'à 9 h pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de CORTAILLOD

Mise au concours

Un poste

d'adjoint de l'administrateur communal

est mis au concours.

Age minimum requis pour postuler : 25 ans. Date d'entrée en fonctions à convenir.

Poste d'avenir pour citoyen intelligent, actif et débrouillard. Caisse de pension intéressante.

La préférence sera donnée à candidat ayant l'habitude des travaux d'administration.

Le cahier des charges est déposé au bureau communal où les intéressés peuvent en prendre connaissance et les offres de service sont à adresser à M. Marcel Heuby, président du Conseil communal, jusqu'au samedi 30 octobre 1954.

Cortaillod, 9 octobre 1954.

CONSEIL COMMUNAL.

COMMUNE de CRESSIER

Coupe de bois

La commune de Cressier met en soumission l'exploitation de sa coupe de bois située dans la division 7, au Ruau.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Henri Berger, Tél. 7 71 85 ou au garde-forestier, M. Jean-Louis Pingeon, Tél. 7 72 24, à Enges.

Les soumissions doivent parvenir au Conseil communal sous pli fermé, jusqu'au mardi 26 octobre, à midi, et porter la mention « soumission ».

IMMEUBLES

Région du Léman

au-dessus de Lutry, vue panoramique imprenable,

BEAU TERRAIN

de 3500 m² à 4 fr. le m², à vendre. Occasion unique. Ecrire sous chiffres OFA 7855 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

BAUX À LOYER
au bureau du journal

Immeuble à vendre

On offre à vendre, à Neuchâtel, dans le quartier des Carrels, un immeuble locatif de construction récente, comprenant seize logements et cinq garages, tout confort, chauffage général.

Prix demandé : Fr. 430,000.—.
Rapport : 6,2 %.
Nécessaire pour traiter : Fr. 60,000.—.

L'immeuble étant en société anonyme, le transfert peut intervenir sans paiement des lods, sinon demi-lods.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Noire 2, Neuchâtel (téléphone Nos 5 40 32 et 5 40 33).

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

Vente aux enchères publiques

L'Office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le mercredi 20 octobre 1954, dès 15 heures, à Cortaillod, La Poissine (bord du lac), port de M. J.-L. Staempfli, chantier naval, les biens désignés ci-après et appartenant à un tiers :

1 canot-moteur sans marque, moteur Félix 7 HP, six places, avec quelques accessoires, ainsi qu'une bâche très usagée.

Pour visiter avant l'enchère, s'adresser à M. J.-L. Staempfli, chantier naval, Cortaillod.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L. P.

Boudry, le 14 octobre 1954.

Office des poursuites de Boudry.

Office des poursuites et faillites Boudry

Enchères publiques à Boudry

Le mercredi 20 octobre 1954, dès 14 heures, il sera vendu par voie d'enchères publiques au local des ventes de l'Office, rue Louis-Favre à Boudry : 1 appareil radio « Autophon » ; 1 machine à laver, « Blanche-Neige » ; des tableaux, dont une peinture d'Aurèle Barraud ; des tables, chaises, 1 buffet de service ; des matelas et sommiers ; 1 appareil frigo, sans marque ; de la vaisselle, lingerie, vêtements, 1 marmite « Flex-Sil », 30 litres ; des services de table, des livres et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites et faillites.

A LOUER

A louer, à Neuchâtel-Ville

BEL APPARTEMENT

de cinq pièces, deux balcons, au bord du lac, tout confort. Loyer mensuel Fr. 265.—, chauffage et eau chaude en plus. — Tél. (038) 5 75 59.

A LOUER

à partir du 24 octobre, à la rue de la Côte,

appartement

de quatre chambres, chauffage central et salle de bains. Convient pour ménage seul. Faire offres écrites sous A. B. 810 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer, près du centre, chambre meublée, à monsieur sérieux. Téléphone 5 70 83.

Jolie chambre au soleil, vue sur le lac, eau chaude, douches. Téléphone 5 27 09.

Belle chambre à deux lits, vue, bains, près du centre, pour messieurs sérieux. Adresser offres écrites à O. B. 841 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre chauffée, près de l'Université. Tél. 5 54 47.

Jolie chambre au centre. Bains, central. Maison chaussures Kurth, 3me étage, à gauche.

PENSIONS

Près de la nouvelle Université, chambre et pension ou pension seule, pour étudiants. Chantemerle 7. Tél. 5 58 79.

A louer deux belles chambres, avec pension soignée, à étudiant et jeunes gens. Beaux-Arts No 24, 2me étage.

Belle chambre

au centre, confort, bonne pension. Epancheurs No 8, 3me étage.

Pension

accueille personnes âgées et de toutes conditions. Prix modérés. Adresser offres à Maison de Repos, Eric Candaux, Bru sur Grandson.

OFFRES D'EMPLOIS

BONNE à tout faire

au courant de tous les travaux ménagers, serait engagée tout de suite ou pour date à convenir. — Faire offres à Mme Dr J. Tripet, Cernier (Neuchâtel). Tél. (038) 7 19 88

Entreprise de la Béroche cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune employé(e)

pour le bureau d'expédition et sa comptabilité du stock.

Faire offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae à A. B. 836 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour travail à domicile

acheveur

avec mise en marche. — Adresser offres écrites à O. X. 840 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique des Montagnes neuchâteloises engagerait

galvanoplaste

Adresser offres de services, avec curriculum vitae et présentions de salaire sous chiffres P. 253-59 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Employée de bureau

consciencieuse, si possible bilingue, avec connaissances comptables, est demandée pour travaux de contrôle. Date d'entrée à convenir.

Faire offres détaillées manuscrites avec prétentions sous chiffres E 24468 U à Publicitas, Bienne.

Poseuse de cadrans
et
poseur de cadrans-emboîteur qualifié

seraient engagés tout de suite pour travailler à l'atelier par :

TIMOR WATCH Co S.A.
Succursale de
MONTILIER-Morat

NOUS CHERCHONS

du personnel de la branche automobile

(techniciens ou mécaniciens expérimentés)
pour
le conseil technique à la clientèle, la correspondance y relative, ainsi que d'autres travaux de bureau.
Candidats connaissant la branche ayant de l'initiative et du caractère auront l'occasion de se familiariser avec cette activité
Les offres manuscrites devront être adressées au chef du personnel (SD) de la
GENERAL MOTOR SUISSE S. A., BIENNE

On cherche une gentille

jeune fille

de confiance, pour aider au ménage et à la cuisine. Bons gages, congés réguliers et vie de famille assurés. Faire offres à Mme M. Roud, restaurant de la Couronne, Saint-Blaise (Neuchâtel).

Nous cherchons, pour tout de suite ou date à convenir dans hôpital

repasseuse

éventuellement sachant raccommoder et aide pour lessive-repassage. Ecrire sous chiffres P 253-60 N avec références et prétentions de salaire, à Publicitas, Neuchâtel.

Représentant(te)

Dame ou monsieur visitant la clientèle particulière trouverait place bien rémunérée avec fixe, frais et commission. — Offres à case 422, Neuchâtel.

Jeune homme

de 17 à 20 ans est demandé pour travaux faciles, quelques heures par semaine. Bon gain. Téléphone 7 53 83.

Maison de la place cherche

employé de bureau

qualifié et actif pour travaux courants. Connaissance de la ville indispensable. Entrée en service si possible le 15 novembre. — Faire offres manuscrites avec références, travail antérieur, et prétention de salaire sous chiffres M. L. 600, poste restante, Neuchâtel 2.

Nous cherchons pour tout de suite une

fille de cuisine

« La Prairie », Grand-Rue 8, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune Argovienne, avec certificat de fin d'apprentissage de 1953, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place en qualité

d'employée de bureau

à Neuchâtel. Connaissance des différents travaux de bureau et bonnes notions de français et d'italien. Adresser offres à Mlle Lilly Mathys, Neuquartier 405, Kölliken (Argovie).

Jeune

couturière

diplômée cherche place dans un atelier ou éventuellement dans un magasin comme retoucheuse-vendeuse. Tél. 8 18 28.

Garçon-restaurateur

Français, 20 années de pratique, apte aux deux postes, chef de rang, références à l'appui, cherche place. Libre le 1er novembre. Adresser offres écrites à B. U. 843 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Allemand (23 ans) désirant se perfectionner dans la langue française

cherche place

à Neuchâtel comme commissionnaire ou aide pour expéditions. Journée de 6 à 8 heures.
Prière de faire offres à Folkwin Runge, Breiterstrasse 11, Wallisellen (Zurich).

Dame cherche à faire des

journées

de lessives et de nettoyages. Adresser offres écrites à B. O. 842 au bureau de la Feuille d'avis.

Garde d'enfants

qualifiée, stage dans une maternité, cherche place dans une famille distinguée pour s'occuper d'un ou de plusieurs enfants en bas âge. Entrée : début de janvier 1955. Offres écrites sous chiffres P. 6742 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Personne de confiance cherche occupation. Emballage-manutention ou autre. — Eventuellement demi-journées. Adresser offres écrites sous C. D. 839 au bureau de la Feuille d'avis.

MAÇON

travaillant pour particuliers se recommande. — Travail à l'heure ou à forfait. Adresser offres écrites à H. O. 798 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame active, présentant bien, parlant deux langues, cherche

PLACE

dans un tea-room à Neuchâtel ou comme extra dans bon restaurant. — Adresser offres écrites à J. B. 766 au bureau de la Feuille d'avis.

Libre pour les vendanges

ORCHESTRE

de trois bons musiciens. Faire offres écrites sous chiffres R. B. 827 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Imprimerie Centrale

1, TEMPLE-NEUF
A NEUCHATEL
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de

CARTES DE REMERCIEMENT

Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

DEM. A ACHETER

On demande à acheter

deux lits

ou divans-lits, en bon état. Tél. 5 29 24.

J'achète

patins vissés

pour hommes et femmes. G. ETIENNE, bric-à-brac, Moulins 15.

PERDUS - TROUVÉS

Oublié

une valise noire dans un hôtel ou café à Neuchâtel. S'adresser chez « René », café du Commerce, Chézard.

PROF. MÉDICALES

Dr Robert
PESEUX
DE RETOUR

Dr Pierre Girardet
DE RETOUR

Docteur MOLL

reprend ses consultations dès lundi 18 octobre

Nouveaux locaux :

Immeuble Cinéma Rex
Faubourg de l'Hôpital 16. Tél. 5 29 64
Ne reçoit que sur rendez-vous

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Louise von AESCH, très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son deuil, prie toutes les personnes qui y ont pris part de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux,

Madame
Pierre BALDUZZI-GUIDINETTI

ses enfants, petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient les personnes qui les ont entourés et leur expriment ici leur reconnaissance et leur gratitude.

Profondément touchée par les si nombreux et affectueux témoignages de sympathie reçus lors de sa cruelle épreuve, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Ali CATTIN

remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, octobre 1954.

Professions médicales auxiliaires

Avez-vous déjà fait, Madame, une cure de massages au

SANOVAC

Alors, N'HÉSITEZ PLUS, si vous voulez que vos lignes s'harmonisent merveilleusement, sans AUCUNE ALTÉRATION des traits.

Et vous, Madame, qui savez ce que PROMET et TIENT le

SANOVAC

choisissez cette saison automnale pour RENOUVELER la série de massages qui vous a enchantée ce printemps.

André Dirac

Masseur autorisé par l'Etat depuis 21 ans
17, FAUBOURG DE L'HOPITAL *Tél. 5 34 37*

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA PASSAGÈRE DU « CÉNACLE »

Lucien PRIOLY

par 32

Lucien PRIOLY

A ce point de son récit, le commissaire s'arrêta pour bourrer méticuleusement une pipe. Mais il ne l'alluma pas et, la gardant à la main, reprit le fil de ses explications qu'il faisait traîner en longueur, comme avec un malin plaisir :

— Tout cela me faisait trop de suspect — « Multi sunt vocati, unus vera electus » — et posait, comme une impénétrable énigme, l'attitude de Mlle Anne de Mesgouëz — « Materiam superbat opus ».

» J'aurais été bien embêté, si je n'avais la chance d'avoir neuf enfants doués pour les études.

» Pourquoi avait-on assassiné Hoël de Trédez et fait périr, de sa propre main, Anne de Mesgouëz ? On pouvait envisager la réponse sous deux angles différents :

» D'une part, il était possible de penser que l'assassin — remarquablement astucieux, on l'a vu — visait à faire disparaître la jeune femme et qu'il n'avait tué son fiancé que pour rendre plausible le suicide de celle-ci. Dans cette catégorie entraient les Komarko, héritiers d'Anne de Mesgouëz.

» D'autre part, il était également raisonnable d'admettre que l'assassin astucieux visait à faire disparaître Hoël de Trédez et qu'il n'avait poussé au suicide la fiancée de celui-ci que pour couvrir son crime. Et l'on avait, alors, affaire au Dr Navailles, à Me Nédellec, au capitaine Sapon et à la propre famille du mort.

» Ainsi, la difficulté se trouvait divisée en deux parties d'inégale importance, ce qui était un résultat.

» Restait, le cas Anne de Mesgouëz.

» J'ai, je vous l'ai dit, la chance d'être père de neuf enfants dont les aînés sont fort savants. Ces jeunes gens lisent des tas de brochures instructives et me les repassent ensuite, ce qui fait que j'apprends beaucoup de choses, grâce à eux.

» Le comportement d'Anne de Mesgouëz était évidemment curieux. Cette jeune femme, dynamique et enjouée, était aimée et aimait ; or, à partir d'une certaine époque, elle devenait aboulique et indifférente, prétendait, faussement, avoir assassiné son futur époux et se donnait la mort. Il y avait là, une anomalie — une anomalie d'ordre médico-psychique selon un terme que j'ai noté.

Blancho se leva de nouveau et fit quelques pas en direction du Dr Yacopoff.

— C'est vous qui êtes à l'origine du crime, lui dit-il.

Le chirurgien russe vacilla sous l'attaque et Sapon, pensant qu'il allait frapper le commissaire, lui prit le bras pour le retenir. Mais Blancho retournait déjà devant la bergère et disait :

— En somme, Mlle de Mesgouëz s'était comportée comme si elle avait été privée de volonté au mois d'avril de cette année.

» En l'état actuel de la science, il est aisé de priver un individu de volonté. De récents procès d'au-delà du rideau de fer en ont fourni la lamentable preuve — celui du cardinal Mindzenty, par exemple. Comment procède-t-on pour ce faire ?

» On peut utiliser des barbituriques sodiques, agents de la narco-analyse, en injections intraveineuses dont l'effet est limité : choc amphémétanimique. On peut pratiquer une intervention chirurgicale qui dure trois minutes et ne laisse aucune trace, même immédiatement après. Cette opération se nomme lobotomie et son inventeur a reçu le prix Nobel de médecine. Elle consiste en la section des faisceaux blancs reliant la base à l'écorce. Le niveau d'intelligence du lobotomisé reste ce qu'il était auparavant. Les changements portent plus sur les opérations morales que sur les opérations intellectuelles ; le lobotomisé perd moins d'esprit que l'âme — « animus et anima ».

» Une anesthésie fugace, un coup de leucotome sous la paupière droite, puis sous la paupière gauche, et Mlle Anne de Mergouëz est prête pour assister à l'assassinat de son fiancé, pour exécuter tous les ordres que lui dictera l'assassin — y compris celui de se donner la mort le 6 juillet, à 20 heures 45.

» Le tour de la question est fait. Il ne me reste plus qu'à dévoiler le nom du diabolique criminel. Voyons un peu...

» C'est un homme qui a pu ordonner à Anne de Mesgouëz de le faire prendre, par le « Cénacle », à la pointe de Port-Blanc. Il fallait donc qu'Hoël de Trédez le connût et qu'il se trouvât le 24 mai, dans l'après-midi, au château de Kerléanoc. Le capitaine Sapon ne remplit pas ces conditions ; il est hors de cause.

» C'est également un homme qui pouvait cacher sa voiture dans le hangar de Locquémau et prendre ensuite, le car de 20 heures. Le Dr Komarko, se trouvant à Perros-Guirec à cette heure-là, n'a pu le faire ; sa femme et lui sont hors de cause.

» C'est un homme capable de pratiquer une opération délicate que ne pourrait faire un notaire. Vous êtes donc, vous aussi, hors de cause, Nédellec ; mais vous aurez à répondre des détournements dont vous êtes coupable et la prison vous attend.

» C'est un homme qui a étudié la monographie de la lobotomie de Puech et celle de Lobeau, ainsi que le Précis d'Egas Moniz ; ces livres sont dans votre chambre, docteur Yacopoff...

Menaçant, Blancho se dirigea vers le Dr Navailles.

— C'est un homme qui voulait jouir de la fortune d'Hoël de Trédez ; donc, ce n'est pas vous non plus. Vous n'êtes qu'un vulgaire traître, Navailles et la France doit à Mlle Constance de Trédez, qui le brisa pour vous empêcher de le prendre, que vous n'ayez pu vendre l'homéostat de son frère.

Il fit un demi-tour et regarda Popelin. Le médecin portait quelque chose à sa bouche.

Le capitaine Martin voulut l'en empêcher ; Blancho, d'un geste, lui intima l'ordre de ne pas intervenir.

— Que chacun se taise et que personne ne bouge, cria-t-il. Il vient d'avouer !

— Popelin allait épouser — il le voulait — Constance de Trédez et souhaitait grossir sa fortune. Alors, il prémédita, au début d'avril, un crime qu'il imaginait parfait : tuer Hoël de Trédez — dont hériterait la future Mme Popelin — et faire endosser son crime par Anne de Mesgouëz — préalablement lobotomisée fin avril — laquelle se suiciderait ensuite, après s'être déclarée coupable. La croisière impromptue du « Cénacle » lui permit de mettre son monstrueux projet à exécution le 24 mai.

» Mais il n'y a pas de crime parfait. Popelin commit l'erreur d'employer un poignard et le car de Morlaix resta en panne à Lannion, le lendemain matin.

L'os, Popelin, c'est peut-être le doigt de Dieu.

Foudroyé par le cyanure qu'il venait d'absorber, le médecin s'écroula sur le tapis.

Alors, Blancho dit très fort :

— Cette fois, mesdames et messieurs, l'action publique est bien éteinte. Tout ceci devant rester secret, la presse n'en saura rien ; il n'y aura pas de scandale. Monsieur le procureur va être bien content. »

FIN

Tissus Automne 54

Vous trouverez à nos rayons de lainages et soieries toutes les dernières nouveautés dans les teintes mode

Bleu acier
Rouge cyclamen
Tabac

Manteau « Mouche »

25.80

Pure laine, haute nouveauté, sur fond uni, de ravissants effets de mouches claires. Largeur 140 cm. Le mètre

Manteau « Les Lacets »

31.50

Haute nouveauté de Paris, pure laine sur un fond zibeliné, très jolis effets de noir au moyen du métier jacquard, teintes mode. Largeur 140 cm. Le mètre

Manteau « Poil de chameau »

34.80

Toujours à la mode pour le manteau de voyage. Une magnifique qualité chaude et douillette 50 % poil de chameau. Largeur 140 cm. Le mètre

Les beaux tissus s'achètent

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

LA CLINIQUE D'HABITS

NEUCHATEL
Tél. 5 41 23

Pitteloud TAILLEUR

Immeuble chaussures Royal

nettoie, répare, transforme, stoppe, retourne,

impeccablement

NETTOYAGE... le nettoyage chimique ou la teinture de vos habits est très IMPORTANT. Confiez-les pour ce travail, au TAILLEUR de la **clinique d'habits** : qui vous les rendra nettoyés, réparés et remis sous forme
RÉPARATIONS... de tous VÊTEMENTS USAGÉS
STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage

RETOURNAGE
Complets **78.—** + 7.50 démontage
Costumes **75.—** + 5.— »
Manteaux **68.—** + 5.— »

ATTENTION ! Ne pas confondre, il y a deux tailleurs à l'étage

MADAME... pour Fr. 88.— faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume

N'ATTENDEZ pas la neige pour faire **RETOURNER** votre manteau d'hiver ou mi-saison

---

3 buffets de salle à manger

à vendre, neufs de fabrique. Très beau modèle à 6 portes, noyer pyramide, bar, etc. la pièce

Fr. 770.–

Fiancés, amateurs de beaux meubles, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous, nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux et vous reconduisons à votre domicile.

La visite de nos 3 étages d'exposition vous convaincra qu'il est toujours préférable d'acheter directement et sans aucun intermédiaire à

Ameublements Odac, Fanti & Cie, Couvet
Tél. (038) 9 22 21 ou 9 23 70

TAPIS BENOIT
Maillefer 20
Tél. 5 34 69
Qualité - Choix
A l'étage
Crédit Prix d'étage

Tous les lundis et mardis
BOUDIN FRAIS
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. MARGOT

Nous vous recommandons d'encaver maintenant vos provisions d'hiver. Malgré une saison défavorable, nous sommes en mesure de vous livrer une marchandise saine, et vous invitons à profiter de nos offres

Bulletin de commande

pour

Pommes de terre d'encavage

1er choix, triées et contrôlées

Paiement .....

	Prix par sac de 50 kg. net	Montant
..... sacs BINTJE	à 13.—	Fr. .....
..... sacs BOEHMS	à 12.—	Fr. .....
Dépôt pour les sacs :	s. à 1.—	Fr. .....
Camionnage à domicile :	s. à —.50	Fr. .....
	Total	Fr. .....

Nom : ..... Prénom : .....

Neuchâtel Rue ..... No .....

En cas d'absence, veuillez déposer la marchandise chez

M. .....

Les livraisons à domicile ont lieu vendredi 22 octobre dans le courant de la journée

Prière de déposer ce bulletin rempli dans un de nos magasins

MIGROS

FLOCONS DE SAVON

au détail, le kg. **Fr. 2.50**

5 % S. E. N. & J.

ZIMMERMANN S.A.

La bonne **enseigne**

Pour le bon **commerçant**

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

Enseignes sur pavatex et inscriptions aux vernis luminescents

Peinture **M. THOMET FILS** *Ecluse 15*

A 47 A

Mm! quelle bonne odeur de "rösti"!

Servir des «rösti» à vos hôtes, pourquoi pas? Ce simple repas les réjouira, si vous le préparez avec amour... et si vous n'utilisez que des ingrédients de toute première qualité. ASTRA au délicieux arôme, voilà ce qu'il vous faut! Cette fameuse graisse donne à chaque mets ce cachet particulier qui caractérise la bonne cuisine.

C'est incontestable:

ASTRA *rend un bon repas encore meilleur!*

TEINTURERIE THIEL
NETTOYAGE CHIMIQUE
NEUCHATEL
GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25

Nous sommes spécialement installés pour le nettoyage chimique soigné des vêtements

SERVICE EXPRESS
(sauf le samedi)

Plissage - Teinture - Stoppage
Imperméabilisation

Service à domicile

COUVERTS DE TABLE
argent massif et métal argenté
depuis Fr. 50.— la dz. de pc.

P. Matthey Orfèvrerie Horlogerie Bijouterie Seyon 5

A vendre d'occasion :

une cuisinière électrique

« Le Rêve », émail gris, quatre plaques, four,

une cuisinière « Holda »

à bois ou charbon, deux fours avec boiler 100 litres, le tout en bon état.

Tél. 5 40 95 de 12 à 14 heures et de 18 à 20 heures.

Nous recommandons nos excellentes jeunes

POULES

blanches de notre abattage quotidien
à 2 fr. 50 et 3 fr. la livre
sans intestins

AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRÈRES DÉTAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92

On porte à domicile - Expédition au dehors

Pommes de terre BINTJE

pour encavage **Fr. 13.50**

le sac de 50 kg. franco domicile, sacs à rendre

Paiement au comptant

MEIER ALIMENTATION S.A. MEMBRE USEGO

MAGASINS MEIER

LA COUVINOISE ROLLE

Chauffe l'appartement
Tempère la dépense
Calorifères au mazout et au charbon

LES SPORTS

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

Journée faste pour Chaux-de-Fonds et Lausanne

Légère amélioration de la situation de Cantonal

La surprise de la journée fut enregistrée à Bâle où le club local a battu Servette qui partait favori. A Lausanne, les joueurs de la Pontaise ont battu les Sauterelles qui ne sont pas au mieux de leur forme.

Chaux-de-Fonds, vainqueur de Lugano, est le bénéficiaire des résultats précités puisqu'il augmente d'un point son avance sur son suivant immédiat qui est Lausanne, club pour lequel la journée fut également faste.

Le classement subit quelques modifications qui profitent principalement à Chiasso, Zurich, Bellinzone et Bâle.

Fribourg, la lanterne rouge, perd encore du champ et se trouve maintenant à 4 points des clubs le précédant.

Bâle - Servette 3-2
Bellinzone - Thoune 4-2
Chaux-de-Fonds - Lugano 7-2
Chiasso - Lucerne 4-2
Lausanne - Grasshoppers 3-1
Young Boys - Granges 4-3
Zurich - Fribourg 1-0

	MATCHES				BUTS		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
Chaux-de-Fds	6	6	—	—	28	7	12
Lausanne	6	4	1	1	19	8	9
Grasshoppers	6	4	—	2	23	11	8
Servette	6	4	—	2	17	11	8
Chiasso	6	4	—	2	13	16	8
Zurich	6	3	—	3	7	8	6
Thoune	6	2	2	2	11	16	6
Young Boys	6	2	1	3	15	13	5
Bellinzone	6	2	1	3	9	9	5
Bâle	6	2	1	3	9	12	5
Lucerne	6	2	—	4	10	14	4
Granges	6	2	—	4	7	12	4
Lugano	6	2	—	4	7	20	4
Fribourg	6	—	—	6	5	23	0

En ligue nationale B, deux des quatre leaders enregistrent des défaites assez surprenantes. Bienne se fait battre par Malley et Schaffhouse s'incline devant Young Fellows. Nous trouvons donc en tête Nordstern et Winterthour. Surprise aussi à Genève, où Urania est contraint au partage des points par Blue Stars.

Cantonal, qui ramène deux points de Saint-Gall, améliore quelque peu sa situation.

Bienne - Malley 2-4
Soleure - Nordstern 1-2
Saint-Gall - Cantonal 0-2
Urania - Blue Stars 1-1
Winterthour - Berne 4-1
Young Fellows - Schaffhouse 3-1
Yverdon - Locarno 2-2

	MATCHES				BUTS		
	J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
Nordstern	6	5	1	—	19	6	11
Winterthour	7	5	1	1	24	15	11
Bienne	6	4	1	1	21	12	9
Schaffhouse	6	4	1	1	13	6	9
Urania	6	4	1	1	10	7	9
Malley	6	3	1	2	16	12	7
Y. Fellows	6	3	—	3	16	17	6
Soleure	7	2	2	3	15	12	6
Blue Stars	6	1	3	2	6	9	5
Berne	6	1	2	3	6	11	4
Cantonal	6	2	—	4	10	17	4
Yverdon	6	—	4	2	7	15	4
Locarno	6	—	1	5	4	18	1
Saint-Gall	6	—	—	6	11	21	0

Concours du Sport-Toto

1 1 1 1 1 1 2 2 2 1 1 x

Première ligue

Central - U. S. Lausanne 2-1
Martigny - Monthey 0-2
Sierre - Sion 1-0
Vevey - Montreux 1-1
Helvétia - Moutier 2-3
Porrentruy - Concordia 0-1
Nidau - Saint-Imier 0-3

Deuxième ligue

Fleurier I - Etoile I 1-1
Le Locle I - Couvet I 2-3
Reconvilier I - Bassecourt I 1-3
Neuveville I - Hauterive I 1-0

Troisième ligue

Serrières I - Noiraigue I 3-4
Couvet II - Saint-Blaise I 0-0
Blue Stars I - Boudry 2-8
Comète I - Buttes I 3-1
Auvernier I - Colombier I 1-1
Le Parc I - Xamax I 0-10
Cantonal II-Fontainemelon I 0-2
Etoile II - Floria I 0-3
Saint-Imier II - Sonvilier I 1-0
Courtelary I - Chaux-de-Fonds II 3-0

Quatrième ligue

Gorgier I - Béroche I 0-1
Cressier I - Colombier II 3-0
Châtelard I - Ecluse I 4-3
Lamboing I - Boudry II a 5-1
Serrières II - Travers I 2-1
Blue Stars II - Couvet III 0-8
Comète II a - Saint-Sulpice I 3-4
Sonvilier II - Etoile III 2-1
Le Parc II - Dombresson I 2-4
Saint-Blaise II - Xamax II 0-7

Juniors A

Neuveville - Xamax 2-2
Béroche - Couvet 1-7
Cantonal - Fleurier 5-0
Travers - Hauterive 3-4
Etoile - Fontainemelon 1-0

Juniors B

Chaux-de-Fonds II-Colombier 5-0
Auvernier - Chaux-de-Fonds I 4-1
Le Locle - Cantonal 1-3

Juniors C

Etoile I - Xamax 0-2
Chaux-de-Fonds - Cantonal II 0-2
Couvet - Etoile II 1-4
Comète - Chaux-de-Fonds II 1-2

La Chaux-de-Fonds bat Lugano 7 à 2

De notre correspondant sportif de la Chaux-de-Fonds :

Soleil des grands jours ! Plus de 4000 personnes. Elles sont récompensées en première mi-temps par quelques actions magnifiques des Meuqueux. Lugano se défend comme il peut, portant même quelques assauts, dus aussi à une coupable suffisance des champions, dont quelques-uns ont pris d'emblée la mesure, si faible, de l'adversaire d'aujourd'hui, tant et si bien que Fischli doit redoubler de vigilance. En face, le jeune gardien Tettamenti se démène sans relâche, « anticipant » avec bonheur dans les jambes des avants chaux-de-fonniers enclins aux plus ravissantes fioritures. Un trouble-fête pourtant va ternir le régal: c'est M. Tasca, l'arbitre, dont les décisions intempestives irritent les joueurs des deux camps tour à tour ; alors qu'il en a méprisé un des plus évidents, il dicte « pénalty » contre les Tessinois pour une faute discutable, et c'est là le premier but, par Morand, juste avant le quart d'heure.

Une série de passes subtiles entre Eggimann, Morand et Antenen médusent tour à tour chaque défenseur et un fort beau tir croisé de Charly paie comptant. Bien que manœuvrés à merci, les visiteurs peuvent menacer très gravement Fischli coup sur coup. La « fabrication » du jeu des horlogers se poursuit avec une aisance incroyable, mais l'adversaire, faisant fi de toute autre ambition, balaie la balle à grands coups de bottes ! Avant le repos, Mauron, plus irrésistible que jamais, sème ses poursuivants et offre à Antenen le coup de grâce : 3-1, car Zurmühle avait préalablement marqué sur faute de Fischli.

Les erreurs d'appréciation, voire les incohérences de M. Tasca, gâchent lamentablement le jeu et l'intérêt tombe, avec les blessés, car la hargne est flagrante maintenant chez certains Tessinois surexcités. Eggimann est retenu un temps sur la touche, après que Morand, sérieusement ébranlé, ait dû recevoir l'aide du soigneur. Une action personnelle de Mauron, parti en slalom dans les défenseurs, mérite bien ce 4me point qu'il assène.

Pour avoir négligé quelque peu Zurmühle, il faudra subir un nouvel « affront », sa balle passant sous le ventre de Fischli.

Avant que nos Tessinois se prennent à espérer une amélioration, Fesselet a déjà porté le score à 5 sur un « cadeau » du gardien surpris par un dur essai. Suit un assez long temps de médiocrité, avec de nombreux fouls rageurs ! Fouettés par tant d'incorrections, les Meuqueux se remettent derechef au travail, plus sérieusement que tout à l'heure, et deux nouveaux buts, par Fesselet et Mauron, forcent les turbulents « calciatori » à la résignation.

Ce match, empoisonné par un arbitrage déplorable, encore terni par un perdant peu sportif, a tout de même apporté quelques éclairs de ce génie du jeu dont les Eggimann, Antenen, Mauron et autres Kernen, agrémentent le football chaux-de-fonnier d'aujourd'hui, les Fischli, Zappella, Buhler, Peney et Cie permettent par l'excellence de leurs prestations cette belle cueillette de buts et de lauriers, des « messieurs de l'attaque » !

Lugano : Tettamenti ; Cerutti, Somazzi ; Clerici, Diotallevi, Vanetta; Poma, Zurmühle, Robbiani, Tettamenti, Petrini.

Chaux-de-Fonds : Fischli ; Zappella, Kernen ; Buhler, Eggimann, Peney ; Morand, Antenen, Mauron, Colombino, Fesselet.

A. R.

Colombier - Auvernier 1 à 1

Après une partie disputée avec volonté par les 22 équipiers, les deux équipes du bord du lac firent match nul 1 à 1. Ce résultat est tout à fait équitable.

C'est Colombier qui domina au début, mais malgré cela, il ne parvint pas à prendre l'avantage. C'est en deuxième mi-temps que Gerber put reprendre un centre de son ailier droit et tromper le gardien adverse. Auvernier ne se déclara pas battu et reprit le match en mettant tout en œuvre pour arracher le match nul. Il y parvint lorsqu'un de ses équipiers fit tomber dans son but le gardien tenant le ballon. C'est le but classique qui ne se voit que chez les Anglais où l'on pratique la charge correcte, même contre les gardiens.

L'arbitrage de M. Schwab, de Neuchâtel, fut très goûté des deux équipes.

Emô-Réj.

Serrières-Noiraigue 3-4

Cette rencontre a permis à Noiraigue de conquérir deux points précieux, d'une façon très chanceuse, car cette formation, qui fut régulièrement dominée toute la première mi-temps, ne doit sa victoire qu'à un passage à vide du F. C. Serrières en fin de match.

La première mi-temps fut sans histoire et, à la pause, Serrières menait par 1 à 0. Le début de la seconde mi-temps permit à Serrières de marquer un second but et c'est alors que Noiraigue poussa le jeu à outrance et marqua à quatre reprises sur de belles descentes de ses avants de pointe. Serrières s'est tout de même repris en fin de match en marquant un troisième but, mais tous ses efforts en vue de l'égalisation restèrent vains et la défense des visiteurs conserva de belle façon l'enjeu de la partie.

La France bat l'Allemagne

Samedi à Hanovre, devant 85,000 spectateurs, l'équipe de France a battu celle d'Allemagne par 3 à 1. Au repos, la France menait par 2 à 0.

TENNIS DE TABLE

Neuchâtel en championnat et en Coupe suisse

Comptant pour le Championnat suisse par équipes, Neuchâtel IV (Meyer-Hübscher-Ruprecht) en série C a très nettement battu Fleurier I par 5-0. Il en fut de même pour Neuchâtel VI (Emery-Wittwen-Jacques) en série D qui l'emporta sur Cernier V par 5-1. Dans la même série Neuchâtel VII (Perret-Obrist-Tinembart) bat également Cernier V (Stolfo-Perrenoud-Baudoin) par 5-1.

En coupe suisse Neuchâtel III (Veillard-Meyer) fut opposé vendredi soir à Fleurier I (Vermot-Fatio). Neuchâtel l'emporta par 3-0 tout en se qualifiant pour le tour suivant. Neuchâtel III rencontrera en quart de finale d'association le vainqueur de Neuchâtel II (Dreyer-Luginbühl) - Bévilard I.

COURSE A PIED

La 8me course pédestre la Chaux-de-Fonds - le Locle

Pierre Page de Fribourg gagne pour la 5me fois cette épreuve et bat son propre record

Dans la catégorie B splendide course de Fatton de Neuchâtel

Cette épreuve organisée par le Locle-sports s'est disputée dimanche matin par un temps splendide. A 10 heures 45, M. Roger Anderegg donne le départ à quelque 70 coureurs des trois catégories. Tout de suite, le groupe s'étire et les deux meilleurs de la course, Page et Glauser, prennent une nette avance. Devant le temple des Eplatures, Page passe suivi à 25 mètres par Glauser. La descente du Crêt s'est faite à belle allure et le public admire la foulée de ces champions. A l'entrée du Locle, Page mène toujours, résistant aux retours de Glauser, qui suit à 6" et Ruchti et Chatelain à 51". En traversant la ville, Glauser améliore sa position de quelques secondes mais ne peut battre son adversaire. Il arrive 4" après Page acclamé vainqueur. Il bat son record qui était de 24'19" et quatre cinquièmes. Il est juste de dire que le temps (calme) et la route (sèche) s'y prêtaient.

Page et Glauser se sont révélés d'emblée d'une classe supérieure à leurs adversaires de la catégorie A. En catégorie B, Fatton a fait une course magnifique.

Le public, nombreux, a acclamé les coureurs à l'arrivée. Le vétéran Delachaux, de Boudry (50 ans) eut largement sa part.

CATÉGORIE A

1. Page Pierre, C.A. Fribourg, 24'08", nouveau record ; 2. Glauser Walter, Bienne, 24'12" ; 3. Chatelain René, Saint-Imier, 26'03" ; 4. Ruchti Hans, T.V. Koeniz, 26'08" ; 5. Huguenin André, la Brévine, 26'35".

CATÉGORIE B

1. Fatton François, Neuchâtel, 26'19" ; 2. Jacques Frédy, Saint-Imier, 26'39" ; 3. Amstutz Pierre, Possens, 26'50" ; 4. Bissat Raymond, Sainte-Croix, 26'52" ; 5. Pelletier Martin, les Breuleux, 27'23" ; 6. Schwab Jean-P., les Hauts-Geneveys, 27'30" ; 7. Villemin Jean, les Breuleux, 27'46" ; 8. Ruchti Alfred, Loeniz, 27'51" ; 9. Perreard René, le Locle-Sports, 27'56" ; 10. Huguenin Marcel, la Brévine, 27'59".

CATÉGORIE VÉTÉRANS I (32 ans)

1. Buechi Emile, Koeniz, 26'41".

CATÉGORIE VÉTÉRANS II (42 ans)

1. Delachaux René, Boudry, 30'18".

CYCLISME

Le critérium du Vélo-Club de Neuchâtel

Le Vélo-Club de Neuchâtel a fait disputer dimanche son critérium interne avec la participation des Vélos-Clubs de Colombier et de Peseux. Voici le classement :

1. Scherrer A., V. C. Neuchâtel ; 2. Bonjour G., V. C. Colombier ; 3. Troutot C., V. C. Neuchâtel ; 4. Gonella, V.C. Colombier; 5. Stocker R., V. C. Peseux; 6. Schenk M., V. C. Neuchâtel; 7. Robert C., V. C. Neuchâtel; 8. Loup C., V. C. Neuchâtel; 9. Martinig A., V. C. Peseux; 10. Riat F., V. C. Neuchâtel; 11. Cosandier J., V. C. Neuchâtel; 12. Junod W., V. C. Peseux; 13. Rothen L., V. C. Neuchâtel.

AU TOURNOI DES VÉTÉRANS

Lausanne-Sports remporte brillamment le challenge

Afin de commémorer le souvenir de l'ancien joueur Gusti Mayer, du Lausanne-Sports, les vétérans de Bâle, Berne, Lausanne-Sports et Cantonal-Neuchâtel se réunissent chaque année pour honorer en une joute sportive et amicale la mémoire du célèbre joueur lausannois trop tôt disparu. Cette année, Cantonal assumait l'organisation de la réunion. Tous les participants furent enchantés des quelques heures passées dans notre ville.

La journée de samedi

Trois rencontres se disputèrent samedi après-midi. Elles furent très animées, mais toujours d'une correction parfaite. En voici quelques commentaires :

Lausanne-Sports bat Cantonal : 1 à 0
(après prolongations)

Plus entraînés et plus mobiles que les joueurs locaux, les Lausannois dominèrent quelque peu en première mi-temps.

Après la reprise, Cantonal força l'allure du jeu et menaça maintes fois les buts lausannois, mais au terme du temps réglementaire, il n'y avait pas de résultat et il fallut donc recourir aux prolongations habituelles. Par l'intermédiaire de l'international Jacques Spagnoli, Lausanne-Sports s'assura l'avantage de la rencontre.

Cantonal : Courvoisier ; Rossel, Nussbaumer ; Castella, Sydler, Perrenoud ; Mayor, Wespi, von Esch, Linder, Dériaz.

Arbitre : M. Meister, de Neuchâtel.

Après cette partie, ce fut au tour des sélections de Suisse allemande et de Suisse romande de prendre possession du terrain pour y disputer leur rencontre annuelle qui coïncide avec le tournoi Gusti Mayer.

Suisse romande bat Suisse allemande : 3 à 1

Malgré les ans, les joueurs des deux équipes se dépensèrent sans égard pour la défense de leurs couleurs. Hunziker marqua le premier but pour les Romands, mais Artimoviz égalisa avant le repos. A la reprise, le Lausannois Stalder réalisa deux buts superbes, le premier d'un shot de 18 mètres et le second d'un coup de tête qui battit sans rémission l'excellent gardien Uttinger.

La journée se termina par la rencontre Bâle-Berne, ce fut certainement la plus belle partie où la technique des Bâlois domina légèrement la vélocité des Bernois.

Bâle bat Berne : 2 à 1
(après prolongations)

Dès la mise en jeu, les Bâlois attaquèrent avec fougue les buts de Locher, mais ce dernier se révéla d'une très grande sûreté et sauva maintes situations très critiques. Avant le repos, Eckert donna l'avantage à son équipe.

En seconde mi-temps, Berne se montra très menaçant et avant la fin de la partie, égalisa à un partout, malgré une suprême tentative de l'excellent gardien bâlois Muller.

Il fallut recourir également aux prolongations, mais cette fois-ci, à la lumière artificielle et avec un ballon blanc. C'est l'ailier gauche Mingucci qui, sur erreur du gardien, marqua le but de la victoire des Bâlois qui se qualifient pour la finale contre Lausanne.

Après un apéritif offert par le Cantonal F. C., les officiels, joueurs et arbitres se rendirent à Chaumont où ils passèrent une très agréable soirée.

La journée de dimanche

En cette saison de vendanges, il était indiqué de faire visiter la Côte neuchâteloise aux participants au tournoi. Les caves du Prieuré eurent la visite des footballeurs qui en sortirent enchantés.

Les finales mirent aux prises l'après-midi :

Cantonal bat Berne : 3 à 1

La finale des perdants commença par une surprise. En effet, Cantonal marqua au début par von Esch, puis par Linder. Mayor les imita ensuite. En seconde mi-temps, sur foul de Nussbaum, Berne sauva l'honneur.

Lausanne-Sports bat Bâle : 3 à 0

Après une brillante démonstration de jeu où la vitesse des uns surclassa la technique des autres, Lausanne l'emporta aisément sur son adversaire qui peina longuement ensuite des fatigues de la veille. Dutoit, l'ailier droit, marqua d'abord d'un très fort shot sous la barre transversale, puis Hugenlocher, d'un coup de tête, imita son collègue. Mi-temps : 2 à 0.

A la reprise, Lausanne domina manifestement et marqua un troisième but par Dutoit qui dévia de la tête un centre d'un de ses coéquipiers. Le classement du tournoi est donc le suivant : 1er, Lausanne-Sports, 2me Bâle F. C., 3me Cantonal F. C. et 4me Berne F. C.

Emô-Réj.

Xamax I bat Le Parc I 10 à 0

Match de championnat joué dimanche matin à la Chaux-de-Fonds. Le Parc, leader du groupe avec 5 matches et 9 points, entend poursuivre sa marche victorieuse et pendant toute la première mi-temps, par un marquage serré, empêchera Xamax de développer son jeu de passes précises, si bien qu'au repos les joueurs du « bas » ne mènent que par 1 à 0.

Dès la reprise, Xamax, bien en souffle, force l'allure et après 10 minutes de jeu le score est de 3 à 0 en sa faveur. Dès lors, les joueurs du Parc baissent les bras, et jusqu'au coup de sifflet final, Xamax, avec aisance, marquera encore 7 buts.

Partie qui se passe de commentaires, car à aucun moment les joueurs chaux-de-fonniers ne donnèrent l'impression de pouvoir l'emporter. Xamax remplaçait Duruz, qui eut le nez cassé lors de la rencontre contre Forward et se présentait dans la composition suivante :

Aebi ; Moerlini, Bachelin, Gutknecht ; Gattoliat, Mandry ; Grisoni, Vuillemin, Weber, Richard et Bottaro.

Lausanne-sports - Grasshoppers 3-1 (1-0)

De notre correspondant sportif de Lausanne :

Pour avoir été longue à se dessiner la victoire du Lausanne-Sports est tout ce qu'il y a de plus régulière. L'arbitre bâlois Dienst frustra du reste les vainqueurs d'un quatrième goal, pourtant valable. Quoi qu'il en soit, cette bonne journée pour le club vaudois n'est pas encore la preuve que tout va pour le mieux dans ses rangs. Celui-ci a eu la chance de se heurter à un adversaire dans les lignes duquel manquaient quatre titulaires : Vukos, Bickel, Hussy II et Vonlanthen II. Il est vrai que Lausanne déplore toujours l'absence de son entraîneur Appel. A part ça, sa formation était standard.

Sans être constamment emballante (elle manqua même souvent d'étincelle), la partie fut d'un intérêt constant, d'un bon niveau de jeu, sans plus. Les Zuricois se mirent les premiers en campagne, mais on s'aperçut assez vite que, dépourvue d'ailliers dignes de ce nom, la triplette centrale où Ballaman fut le plus brillant, aurait de la peine à forcer la solide muraille lausannoise. Les premiers, les visiteurs tentèrent le but de loin et cela nous valut de magnifiques essais de Ballaman bien soutenu par Vonlanthen qui retrouve peu à peu sa forme. A leur tour, les Lausannois trouvèrent leur cadence et se mirent eux aussi à tâter du but, sans attendre d'arriver dans les seize mètres. Sur un coup franc, Maurer, à 25 mètres, expédia la balle au fond des filets. Peu avant le repos Maillard II en faisait autant d'un magistral coup de tête, mais l'arbitre, nous l'avons dit, annula le point pour offside. Jeu plus viril, moins académique dans le deuxième épisode. Lausanne maintint sa pression. Un nouveau coup franc de Zurcher dévié par Guhl amena le No 2 alors que le dernier était l'œuvre de Guhl.

Un vrai boulet de canon qui pénétra dans l'angle supérieur droit des buts visiteurs. Une preste contre-attaque permit à Ballaman de réduire l'écart. On en resta là. Mais Guhl s'était blessé au genou; l'équipe du cru dut défendre une victoire que se mettaient à lui contester les Zuricois. Aussi bien les vingt dernières minutes furent elles assez tendues, l'un des antagonistes ne pratiquant plus que l'échappée, l'autre massant ses forces pour modifier en pure perte un résultat inscrit dans les astres.

B. V.

Saint-Gall-Cantonal 0-2

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, le compte-rendu du match Saint-Gall - Cantonal ne nous est pas parvenu. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Fontainemelon - Cantonal II 2 à 0

(Mi-temps : 2 à 0)

Bien que jouant avec la même équipe qu'il y a huit jours, Cantonal fit une très mauvaise exhibition. Ses joueurs n'arrivèrent à aucun moment à coordonner leur jeu qui reste des plus primaires.

Fontainemelon ne lui fut aucunement supérieur, mais les joueurs du Val-de-Ruz travaillèrent sans relâche. Ils méritèrent donc la victoire de 2 buts à 0.

Dimanche 24 octobre au stade
YOUNG-FELLOWS

Les 4mes Journées romandes des sous-officiers à Yverdon

(c) Elles ont eu lieu samedi et dimanche à Yverdon, favorisée par un temps d'automne extrêmement beau. Placées sous la présidence d'honneur du major EMG Louis Guisan, elles comportaient cinq épreuves : tir au fusil et au pistolet au stand de Floreyres, tir antichar au tromblon à l'hippodrome, course d'obstacles à la gravière de la Maison Blanche et caisse à sable, en caserne. Trois cents concurrents, parmi lesquels figuraient les sections de Neuchâtel-ville, Boudry, Val-de-Travers et le Locle, participèrent aux différents concours. Les col. cdt de corps Gonard et Corbat, le col. Grize, le lt-col. Godet, y assistèrent notamment, ainsi que de nombreuses personnalités du monde militaire.

Samedi soir, après un souper à la caserne, les sous-officiers passèrent une agréable soirée dans un hôtel d'Yverdon. Hier matin, après la fin des concours, un banquet officiel les réunit à la caserne, suivi d'un défilé en ville, du dépôt d'une couronne au monument aux morts, de la proclamation des résultats et de la distribution des plaquettes et distinctions.

Voici les principaux résultats de ces compétitions où les Neuchâtelois se sont particulièrement distingués:

PISTOLET

Sections : 1. Le Locle; 2. Neuchâtel; 3. Bienne Romande; 4. Chaux-de-Fonds ; 5. Sainte-Croix ; 6. Yverdon; 7. Morat; 8. Boudry.

FUSIL

1. Bienne Romande; 2. Le Locle ; 3. Yverdon; 4. Sainte-Croix; 5. Boudry ; 6. Neuchâtel ; 7. La Chaux-de-Fonds ; 8. Val-de-Travers.

INDIVIDUELS : PISTOLET

1. Cpl Voirol Maurice, la Chaux-de-Fonds ; 2. Sgtm. Marendaz Edouard, Yverdon ; 3. Sgt Salchli Théo, Bienne ; 4. Cpl Droz René, le Locle.

FUSIL

1. Cpl Voirol Maurice, la Chaux-de-Fonds; 2. Sgt Doméniconi Baptiste, Bienne ; 3. Sgt Richard Roger, Bienne; 4. Sgt Schwab Werner, le Locle; 5. Cpl Jeanneret Emile, Boudry.

OBSTACLES

Classement individuel

Elite : 1. Sgt Richard Roger, Bienne, 221; 2. Cpl Beauverd René, Yverdon, 215; 3. Sgt Marti Willy, Boudry, 183; 4. Sgt Meier Henri, Morat, 173; 5. Auto Isenring Maurice, le Locle, 167; 9. Lt Clavadetscher J.-J., le Locle, 151.

Landwehr et landsturm : 1. Sgt. Kessler Paul, Payerne, 225; 2. Sgt Spahr Erwin, Boudry. 189; 3. Cpl Aubry René, Bienne, 173; 4. Sgt Jeanneret Jules, le Locle, 171 ; 5. Cpl Schaub Robert, Sainte-Croix, 168; 7. Plt Baumann Werner, le Locle, 165; 8. Plt Holzmann Franz, Boudry, 153.

CAISSE A SABLE

Sections : 1. Payerne, 47,25; 2. Neuchâtel, 46,143; 3. Yverdon, 46,0; 4. Morat, 45,20; 5. Bienne, 44,666; 8. Val-de-Travers, 44,0; 9. Chaux-de-Fonds, 43,25; 10. Le Locle, 43,0; 11. Boudry, 41,6.

Individuels : 1. App. Grangier Pierre, Neuchâtel, 550; Sgt Cazzaniga Simon, Genève, 50; 3. Sgtm. Meier Gilbert, Payerne, 49; Sgt Chapuisa Roland, Vevey, 49; App. Muller J.-P., Vevey, 49 ; Cpl Freytag Edm., Neuchâtel, 49; Fus. Godet Marcel, Vevey, 49.

PATROUILLES

Elite : 1. Le Locle, lt Clavadetscher ; 2. Val-de-Travers, lt Addor; 3. Le Locle, plt. Vuilleumier; 4. Bienne, cap. Henry; 5. Genève, cpl Carrard; 6. Boudry, sgt Treuthard; 9. Le Locle, lt Jost.

Landwehr : 1. Genève, sgt Stamm; 2. Neuchâtel, cpl Dubois; 3. Bienne, sgtm. Grosmann; 4. La Chaux-de-Fonds, sgt Geiser.

Landsturm : 1. Val-de-Travers, sgtm. Rey.

EXERCICE TROMBLON

Sections : 1. Payerne, 28,625; 2. Bienne, 27,7; 3. Boudry, 24,5; 4. Sainte-Croix, 22,7; 5. Le Locle, 21,2; 9. Val-de-Travers, 18,00; 10. Neuchâtel, 17,4; 11. Chaux-de-Fonds, 16,5.

Individuels : 1. Sgt Stamm Alfred, Genève, 35; 2. Sgtm. Beuchet Henri, Bienne, 34; 3. Lt Clavadetscher, le Locle, 34; 4. App. Schreyer Henri, Boudry, 34; 5. Sgtm. Treuthardt G., Boudry, 34; 10. Cpl Jeanneret E., Boudry, 34.

CLASSEMENT DES SECTIONS ET CHALLENGE A. D. N.

1. Bienne Romande, 560,619; 2. Le Locle, 508,50; 3. Boudry, 503,85; 4. Yverdon, 474,068; 5. Sainte-Croix, 472,91; 7. Neuchâtel, 427,97; 8. Val-de-Travers, 424,12; 10. La Chaux-de-Fonds, 347,46.

Dimensionnée avec justesse jusque dans les moindres détails

L'Opel Capitaine se range dans la catégorie des voitures moyennes, tant par son aspect que par ses cotes d'encombrement, et surtout par sa largeur qui ne dépasse pas 176 cm. Et pourtant, grâce à sa forme compacte, elle assure à cinq ou six personnes une place largement suffisante et bien dégagée, de l'air et de la lumière en abondance, sans aucune gêne pour le conducteur.
La douceur et la précision de la direction facilitent la conduite de l'Opel Capitaine sur les routes sinueuses, notamment en montagne. La combinaison parfaitement réussie d'un centre de gravité très bas, de la suspension avant à roues indépendantes et de la faible hauteur de sa carrosserie autoporteuse lui confère une tenue de route excellente, de telle sorte que cette voiture, spacieuse sans être encombrante, se révèle idéale pour nos routes. Le pouvoir de traction stupéfiant et l'abondante réserve de puissance du moteur à 6 cylindres de 13 CV, dont la consommation n'excède pas 11 l/100 km, sont imputables au rapport poids/puissance extrêmement favorable de 16 kg/CV.

Tous ces avantages de l'Opel Capitaine, ainsi que son prix très étudié de

fr. 11750.–

résultent de la fructueuse collaboration des ingénieurs américains et européens de la General Motors, le plus important consortium mondial de l'automobile.

OPEL CAPITAINE Vous trouverez l'adresse de votre distributeur local dans l'annuaire téléphonique sous Opel

OK7/54N

Distributeur : **GARAGES SCHENKER** HAUTERIVE ET NEUCHATEL

Sous-distributeurs régionaux : Garage R. AMMANN, la Neuveville - Garage R. WIDMER, Neuchâtel - Garage A. JAVET, Saint-Martin
Garage J. WUTRICH, Colombier - Garage A. JEANNET & Cie, Peseux - Garage J.-B. RITTER, le Landeron

● OPTIQUE ● PHOTO ● CINÉ

Martin Luther

MAITRE OPTICIEN
NEUCHATEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67
(Maison fondée en 1852)

3 chambres à coucher modernes à vendre

1 en noyer foncé avec entourage, sur socle ;
1 en noyer clair ;
1 en bouleau flammé doré.

Au choix **Fr. 1500.– la chambre**

Chaque modèle se compose de lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse, 1 armoire 3 portes.
De fabrication particulièrement soignée, chaque chambre est neuve de fabrique, livrée et installée franco.
Fiancés, amateurs de beaux meubles, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous, nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux et vous reconduirons à votre domicile.
La visite de nos 3 étages d'exposition vous convaincra qu'il est toujours préférable d'acheter directement et sans aucun intermédiaire à

Ameublements ODAC, Fanti & Cie, Couvet
Tél. (038) 9 22 21 ou 9 23 70

Se lever du bon pied...

Depuis Fr. 8.50

J.-P. STAUFFER
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
NEUCHATEL - Saint-Honoré 12

Lors de votre prochain achat, choisissez une lampe OSRAM! Grâce à son filament

doublement spiralé, la lampe OSRAM émet une lumière plus intense et plus belle

OSRAM
éclaire mieux

Auto « De Soto »

modèle 1947, révisée, en parfait état de marche, facilement transformable en camionnette, serait vendue à de très bonnes conditions. On prendrait en échange une partie en vin. Etablissements des cycles Allegro, A. Grandjean S. A., Neuchâtel.

Tous les lundis dès 16 heures
boudin à la crème
et saucisse grise
Blut und Leberwurst
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
M. Hofmann
Rue Fleury 20

A vendre une magnifique

chambre

en sapin brûlé, comprenant buffet de service, bahut, banc d'angle, table et chaises. Prix intéressant. A. Zimmerli, les Hauts-Geneveys. — Téléphone 7 16 20.

Mont d'Or extra
H. Maire, rue Fleury 16

OCCASION

A vendre, pour cause de changement, une cuisinière à gaz, quatre feux en parfait état, avec casseroles, au prix de 60 fr., un plafonnier de salle à manger, 50 fr. S'adresser: avenue de la Gare 1. — Tél. 5 61 41.

Paletots de fourrure

en parfait état, à vendre à prix avantageux, un en astrakan, un en agneau des Indes. Tél. 5 67 54.

A remettre, dans le Jura neuchâtelois, bon commerce de

boulangerie - pâtisserie

sur passage fréquenté. Chiffre d'affaires prouvé par fiduciaire.
Pour tous renseignements, faire offres sous chiffres F. A. 821 au bureau de la Feuille d'avis.

Radio Steiner

WALTHER HURNI

Marchand tailleur pour dames et messieurs
CORCELLES Grand-Rue 52 Tél. 8 18 68
Costumes et complets sur mesure
TRAVAIL SOIGNÉ

A vendre

manteau de fourrure

en mourmel de Russie, taille 42, belle occasion, à prix avantageux. S'adresser : Riveraine 54, 2me étage, à droite, de 9 h. 30 à 11 h. et 19 h. à 20 heures.

Futures mamans

A vendre belle

layette neuve

un lit d'enfant en bois rose, ainsi que deux robes, un manteau, un paletot de grossesse, peu portés. Prix intéressant Tél. 5 67 54.

Bureau de

TABACS

à remettre, avec appartement, dans Vignoble neuchâtelois. Adresser offres écrites à P. A. 837 au bureau de la Feuille d'avis.

« Puch » 250

à vendre pour cause de santé. Roulé 16,000 km. Tél. 5 15 65, heures de magasin.

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres

de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

Feuille d'avis de Neuchâtel

VEL* fait resplendir la vaisselle — plus besoin de frotter longtemps ni d'essuyer

Fr. 1.–, 2.50 et 5.50, en vente partout.

* VEL est doux pour vos mains.

Colgate-Palmolive S. A. Zurich

53

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

Une expérience heureuse pour préserver les enfants des accidents de la route

LES PATROUILLES SCOLAIRES

Une interview de M. André Gallay, commissaire de la police d'Yverdon

L'autre jour, en traversant la ville d'Yverdon, nous avons été quelque peu surpris en voyant un groupe d'enfants franchir la chaussée sous la conduite d'un jeune garçon. Ce gendarme en miniature, coiffé d'un bonnet de police, portait par-dessus ses vêtements, un baudrier et une large ceinture blanche, visible de loin. Amusé par ce spectacle, nous abordâmes le commissaire André Gallay, commandant de la police locale d'Yverdon. Celui-ci voulut bien nous confier le résultat de quelques-unes de ses expériences.

— D'où vient l'idée des patrouilles scolaires ?

— *Comme vous le savez certainement, des dizaines d'enfants sont chaque année victimes d'accidents à la sortie de l'école. Cette question préoccupe particulièrement les autorités responsables de la sécurité routière. Il est nécessaire de relever que, souvent, les enfants sont responsables de ces accidents, en se jetant imprudemment contre les véhicules.*

Depuis plusieurs années, certaines villes françaises ont eu la merveilleuse idée de mettre sur pied des groupes d'enfants pour régler la circulation à la sortie des collèges. Le canton de Vaud décida de tenter une expérience de ce genre. Après quelques démarches auprès des autorités scolaires, nous sommes parvenus à faire admettre l'idée de ces patrouilles. Actuellement, une quinzaine de communes vaudoises ont adopté ce système.

L'instruction des patrouilles scolaires

A Yverdon, vingt-sept élèves, âgés de 13 à 14 ans, furent recrutés par les instituteurs et sélectionnés par la commission scolaire. Les garçons choisis durent naturellement fournir un certain nombre de références et une autorisation des parents, avant de recevoir une instruction spéciale. Pour la formation de ces patrouilles, M. Gallay demanda des garçons ayant une certaine influence sur leurs camarades et jouissant d'une autorité naturelle.

— *C'est moi-même qui ai procédé à l'instruction des membres de ces patrouilles, nous dit M. Gallay. Immédiatement, les candidats furent enthousiasmés par les problèmes que je leur posais. J'ai donné quinze heures de cours à ces garçons. Grâce à un matériel ad hoc, mis à notre disposition par l'Automobile club de Suisse, j'estime avoir obtenu un résultat très satisfaisant.*

Le programme d'instruction se divisait en quatre parties : 1) l'étude des signaux routiers ; 2) les règles régissant la circulation des piétons; 3) la circulation des cyclistes (cette question est très importante) ; 4) l'étude des règles générales de la circulation automobile. Pour terminer ce programme, nous avons procédé à une série d'exercices pratiques, en collaboration avec la police locale. Au mois d'octobre 1953, nous avons organisé une démonstration, qui fut suivie avec intérêt par les autorités scolaires et policières.

Les uniformes des patrouilleurs ont été offerts par l'A. C. S. et ces garçons sont tous assurés gratuitement par le Bureau fédéral pour la prévention des accidents.

Le rôle des patrouilles scolaires

Avec les vingt-sept garçons choisis, le commissaire Gallay a composé trois équipes de huit patrouilleurs, comprenant chacune un remplaçant. Chaque patrouille fonctionne pendant une semaine. De ce fait, les équipes n'opèrent que toutes les trois semaines. La patrouille quitte la classe dix minutes avant les autres écoliers, puis elle se met à un poste désigné d'avance.

La fonction de ces « policiers » consiste avant tout à surveiller la bonne tenue de leurs camarades aux principaux carrefours, et à mettre en pratique le règlement des patrouilles scolaires. Ce règlement dit, entre autres : « Je m'engage à respecter scrupuleusement les règles de la circulation et à être constamment un exemple pour mes camarades. Je m'engage à aider les faibles, etc. »

— *Nous plaçons les patrouilleurs aux endroits où les écoliers traversent la route en masse. Contrairement à ce qui se fait en France, nos jeunes collaborateurs n'opèrent pas de contrôles sur la circulation automobile. L'activité des patrouilles se borne à la surveillance des autres écoliers. En particulier, ce sont les membres de ces patrouilles qui donnent le signal de passage aux « chemins pour piétons ». Si besoin est, ils ont l'autorisation de faire signe aux automobilistes de stopper.*

— Et si quelqu'un n'obéit pas ?

— *Chaque patrouille est surveillée par un instituteur. Si un écolier ne se conforme pas aux instructions de la patrouille, il reçoit un avertissement. S'il y a récidive, ce sont les arrêts. Dans les cas d'insubordination de la part des autres usagers, seule la police est autorisée à intervenir. Dans la règle, un gendarme se trouve dans les environs immédiats de ces carrefours, à moins qu'il n'y règle la circulation.*

Actuellement, les patrouilles scolaires ne fonctionnent qu'aux heures de sortie des classes, soit à midi et à seize heures. Nous avons constaté qu'à la rentrée, le « débit » des écoliers était beaucoup moins important.

— Quelles sont les réactions des autres usagers de la route ?

— *A vrai dire, les automobilistes sont satisfaits de ces mesures. A midi, par exemple, la circulation peut s'écouler plus rapidement. De plus, l'assimilation a été très rapide, puisque, aux heures de pointe, 90 % des véhicules sont conduits par des personnes d'Yverdon même. Ceci revient à dire que ces conducteurs connaissent l'activité des patrouilles scolaires. Maintenant, même les grandes personnes observent les patrouilleurs pour traverser la chaussée.*

Dans l'ensemble, ce système a été adopté favorablement par tout le monde. Je n'ai jamais reçu de plaintes au sujet des patrouilles, au contraire.

Un résultat intéressant

— Avez-vous déjà obtenu des résultats appréciables ?

— *Depuis onze mois que fonctionnent les patrouilles scolaires d'Yverdon, j'ai constaté une diminution certaine du nombre des accidents à la sortie des collèges. Il est toutefois encore trop tôt pour dresser des statistiques en chiffres, mais le résultat obtenu est nettement positif. D'autre part, et ceci est très important, les écoliers ont appris à circuler correctement même lorsqu'ils sont seuls. Beaucoup moins d'enfants s'aventurent sur la chaussée sans observer les règles de la circulation.*

Force nous est d'admettre que l'initiative des patrouilles scolaires est heureuse. Il est certain que le nombre des accidents diminue dans les villes qui ont adopté ce système, simple et peu coûteux. De cette façon, comme nous l'a fait remarquer notre aimable interlocuteur, les enfants apprennent à circuler correctement bien plus facilement qu'en suivant des cours spéciaux, devant un tableau, et en classe. L'expérience tentée à Yverdon méritait d'être signalée. Tout doit être fait pour préserver les enfants des innombrables dangers qui les menacent sur la route.

René JELMI.

Chronique valaisanne

Raisins et pommes Autres fruits

La période de la vendange va s'ouvrir officiellement, si l'on peut dire, ces prochains jours, précédée du contrôle obligatoire décrété par les autorités cantonales pour 1954 aussi. Mais, en fait, la cueillette du raisin de table a commencé vers le 10 octobre dans les régions où la maturité est plus avancée en Valais qu'ailleurs. Pas beaucoup plus cette année. A cette occasion, l'Office des producteurs agricoles valaisans a invité d'une façon pressante, et avec raison, les viticulteurs à offrir au marché suisse du raisin de table de qualité « impeccable », mûr à point et bien coloré. Recommandation non superflue !

Quant à la récolte des pommes, abondante, elle se poursuit. A cet égard aussi, la Station cantonale d'arboriculture est intervenue, demandant aux producteurs de veiller à la présentation. Des fruits qualifiés « extra, surchoix » (classe I suivant la dénomination présente) doivent l'être réellement et non pas mêlés à d'autres. Il en va de même des pommes de table moyennes, de deuxième choix (classe II). Des qualités inférieures, mais point les trop pauvres déchets bien sûr, peuvent trouver utilisation dans les centres de pasteurisation, par exemple.

A propos de pommes, rappellerons-nous la petite querelle des pommes dites « Canada » qui s'était élevée, il y a quelque temps, entre deux spécialistes en arboriculture valaisans ? Dans un numéro du « Valais agricole », l'un d'eux est parti en guerre contre la pomme « Canada », en soulignant les difficultés actuelles d'écoulement de cette variété qui a maintenant « passé de mode », paraît-il. On en aurait trop conseillé le développement, en haut lieu surtout (département de l'agriculture). A quoi l'adversaire répliqua qu'il y a une vingtaine d'années, tout le monde était d'accord pour prôner l'implantation de la « Canada » afin de recommander son adaptation au pays valaisan et louer sa qualité, sa fertilité. Et, qu'au surplus, on pouvait facilement l'exporter en France. Sa valeur subsiste, mais de nouvelles conditions de production et d'écoulement sont à étudier. Il faut tirer leçon des expériences faites. Tout cela soit dit sans vouloir, étant profane en la matière, émettre une opinion dans un sens ou dans l'autre.

~~~

Les autres fruits, fraises, abricots, tomates, poires, ont pu être écoulés assez facilement, sans « histoires ». Pas d'incidents dans le genre de ceux de Saxon de l'an dernier, dont la justice cantonale va s'occuper finalement en décembre prochain. On croyait que tout cela était tombé dans l'oubli !

Pour parer, dans une certaine mesure, à une trop grande abondance de poires, la commune de Sion, qui possède d'assez nombreuses plantations, a fait abattre, il y a quelques mois, une cinquantaine de gros et vieux poiriers « Cuissedame » (donnant des fruits de qualité inférieure).

Voilà un moyen vraiment radical qui permet d'éliminer plus de 15,000 kilos de poires et de contribuer à l'assainissement des vergers !

J. B.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Nouvelles lois fiscales au Pérou

L'horlogerie suisse de qualité est désavantagée

Notre correspondant pour les affaires horlogères nous écrit de Lima :

Le gouvernement péruvien a, comme tous les autres, un besoin croissant de moyens financiers.

Le tourisme n'est pas développé comme au Mexique par exemple, et les possibilités d'exportation sont limitées. Par contre, comme tous les pays qui subissent une crise de croissance, le Pérou cherche à mobiliser toutes les possibilités de recettes. Deux fois par mois, le Bulletin de la Chambre du commerce apporte aux industriels et commerçants la liste des nouvelles taxes qu'ils devront payer.

~~~

Il y a 15 jours, la benzine augmentait sans préavis de près de 30 % ! Mais comme il s'agit d'un produit indigène, elle reste particulièrement avantageuse : Fr. 1.— pour 2 galons soit environ 7 ½ litres !

La loi No 12109 promulguée le 21 septembre avec entrée en vigueur immédiate, augmente de 50 % toutes les taxes et impôts de timbres antérieurs. Avec des taux variables, les droits de timbres s'appliquent aux domaines les plus variés : émissions ou transferts d'actions, avis judiciaires, télégrammes, effets de commerce, chèques, factures, certificats, assurance, etc.

En dehors des taxes usuelles, la première page d'une requête pour l'enregistrement d'une marque de fabrique doit porter 135 soles de timbres. Le renouvellement d'un passeport demandera 150 soles. Tous les billets de passages maritimes ou d'avions supportent de 3 à 6 % de taxes.

~~~

Mais le plus désagréable pour les importateurs de produits suisses, se trouve dans l'augmentation de 50 % des taxes de luxe sur le prix de vente au détail.

Les objets de luxe, bijoux, ornements, montres se vendant moins de 100 soles, soit environ 22 fr. suisses, ne sont pas soumis aux taxes. Ceux de 100 à 1000 soles payent du 15 % et ceux de plus de 1000 soles (220 fr.) 30 %. Comme les droits d'entrée s'élèvent déjà à 40 %, on voit que le prix limite de 220 fr. du détaillant est vite atteint, même avec un article vendu par le fabricant suisse à moins de 100 fr.

Une fiscalité aussi exagérée ne doit en définitive pas être favorable au pays. Elle provoque un accroissement de la contrebande et surtout l'importation de marchandises plus que courantes.

Il se fabrique malheureusement des montres qui ont toutes les apparences extérieures des articles les plus soignés et qui n'ont de montre que le nom. Ces articles déjà très avantageux bénéficient encore de taxes réduites et font une concurrence désastreuse à l'article de qualité.

La fabrication de la montre genre Roskopf grâce à ses efforts de présentation, fait de plus en plus concurrence à la vraie montre ancre. Il est impossible de faire comprendre à l'acheteur que la boîte et le cadran valent plus que le mouvement et qu'il ferait mieux d'acheter un article plus sérieux. Ayant acheté une « montre suisse » il est tranquille !

Les mesures fiscales viennent encore encourager la vente de l'article ordinaire. En définitive il est certain que des dispositions plus raisonnables seraient plus avantageuses pour le gouvernement comme pour le commerce de l'article de qualité.

Ed. H.

COUPS DE CISEAUX

Quand les ordures de la ville de Berne étaient transportées en chemin de fer sur la ligne Berne-Neuchâtel jusqu'à Champion

La revue « Transports » vient de consacrer un article au transport des ordures de la ville de Berne tel qu'il se faisait, jusqu'à juin dernier, sur la ligne ferroviaire Berne-Neuchâtel et nous pensons qu'il intéressera nos lecteurs.

Les transports d'ordures de la ville de Berne à Champion (domaine de l'établissement du pénitencier bernois de Witzwil, sur la ligne de Berne-Neuchâtel), qui avaient débuté en 1914, furent terminés à fin juillet 1954. Dans une votation populaire des 27-28 octobre 1951, les électeurs de la ville de Berne décidèrent, à une forte majorité, la construction d'une installation de combustion des ordures. Cette installation entra en fonction au milieu de juin 1954 et elle amena définitivement la fin des transports d'ordure vers les Grands-Marais. Pendant quarante ans environ, 48,000 vagons, soit à peu près 590,000 tonnes d'ordures furent conduits de Berne-Fischermätteli à Champion sur la ligne Berne-Neuchâtel. Ces transports furent exécutés, en majeure partie au moyen de vagons spéciaux, mis à la disposition par le B. L. S. Ils fournirent à la ligne de Berne-Neuchâtel un revenu annuel régulier de 100,000 francs environ, revenu qui ne fut influencé par aucune conjoncture.

Les ordures recueillies en ville au moyen de véhicules à trois ou quatre roues, tirés par des chevaux, par de grands camions Diesel basculants ou par de plus petits à accumulateur, furent déversées dans des vagons des types O et L, mis à disposition à la gare de Berne-Fischermätteli. Un vagon de la série O contient environ trois gros camions d'ordures ou cinq chars à chevaux. Dans un vagon de la série L, on peut vider cinq ou six camions d'ordures ou le contenu de huit chars à chevaux. Malgré une disposition des plus rationnelles de la rampe de chargement, le transfert des ordures ne pouvait se faire sans poussière ni odeur, car il n'y avait pas de dispositif suffisant. Par le vent, la poussière était transportée souvent très loin. Pendant les mois d'été, les chargements d'ordures du samedi, devant partir le lundi, étaient transportés pour la fin de la semaine vers la station d'Ausserholligen, ceci afin de ne pas incommoder les habitants des environs de la gare de Berne-Fischermätteli par des odeurs souvent très fortes.

Chaque matinée des jours ouvrables, un convoi spécial conduisait cinq à six vagons d'ordures (l'établissement du pénitencier de Witzwil en fixait le nombre selon possibilité de réception) de Fischermätteli de la station de Bümpliz-Nord. De là, ils étaient rattachés au train de voyageurs de midi jusqu'à Anet. Là, un tracteur spécial sur voie était chargé de les emmener à Champion. Après avoir enlevé les couvertures des vagons L, ces derniers étaient dirigés sur la voie de service de l'établissement du pénitencier, d'où le tracteur sur voies Tm de l'établissement les conduisait à la place de déchargement choisie.

Avant que les gigantesques étendues de prés et de champs des Grands-Marais puissent être engraissées par ces ordures, celles-ci devaient être triées et décomposées. Le tri était fait par les détenus, lors du déchargement des vagons de chemin de fer. Les os, le verre, la porcelaine, les métaux, les matériaux solides et autres, qui ne pouvaient être utilisables comme engrais étaient mis de côté et destinés à la récupération. (Ce travail n'était pas dédaigné par les détenus, car il était lié à certains allégements). Le reste des ordures était versé en gros tas pour la fermentation. Le procédé de fermentation pour la formation de l'engrais durait environ deux mois. Après leur déchargement, les vagons retournaient vides à Berne-Fischermätteli.

Finalement, la capacité d'utilisation des engrais provenant des ordures pour les Grands-Marais fut limitée. Tout d'abord le canton de Berne résilia le contrat pour l'enlèvement des ordures de la ville ; sur les terrains engraissés avec les engrais provenant d'ordures, on remarqua des dommages typiques qui ne pouvaient être attribués qu'au genre d'engrais employé. Il en résulta des dégâts (spécialement aux céréales) pour l'établissement du pénitencier de Witzwil, la plus grande exploitation du canton de Berne, dégâts sur des centaines d'hectares engraissés avec des engrais provenant d'ordures. Le terrain destiné à être engraissé au moyen d'ordures diminua d'importance, à mesure que la quantité d'ordures augmenta, en proportion de l'augmentation du nombre des habitants. Comme il n'y avait pas d'autre centre de dépôt pour les ordures bernoises, il n'y eut qu'une solution : la construction d'un grand centre de combustion d'ordures. Cette installation étant calculée pour un avenir prolongé et sa capacité actuelle dépassant le débit des ordures bernoises, on étudie maintenant si les ordures de la ville de Neuchâtel pourraient être conduites à Berne par la ligne de Berne-Neuchâtel pour y être brûlées ; Neuchâtel ne possède pas ou trop peu de place pour y déposer ses ordures. Le matériel de vagons spéciaux pour le transport à Champion pourrait être utilisé à ce nouveau but.

Ce ne fut peut-être pas une « réalisation de beauté » que le chemin de fer de Berne-Neuchâtel remplit pendant les quarante dernières années, avec le transport des ordures à Witwil. Les habitants du quartier des alentours de la gare de Fischermätteli, à Berne, peuvent confirmer que ces ordures ne dispensaient pas toujours des odeurs fort agréables. De remarquables progrès furent réalisés au profit de l'hygiène publique et de la santé du peuple.

Pendant les longues années durant lesquelles Berne s'est transformée d'une ville de moyenne grandeur en une grande ville (selon les proportions suisses) la ligne de Berne-Neuchâtel s'occupa du transport des ordures de la ville jusqu'à ce que, finalement, une solution moderne s'imposât. De nouvelles tâches attendent déjà le train en direction inverse.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE

Au Conseil général

(c) M. Marcel Villemin, vice-président du Conseil général, a donné sa démission de cette autorité ainsi que de la commission des Services industriels. La liste des suppléants du parti socialiste auquel appartient le démissionnaire étant épuisée, ce groupe aura à désigner un candidat.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un bataillon P. A. en manœuvres

(c) Sous les ordres du Col. Mischler, chef de la P. A., les quatre compagnies des écoles de recrues de la protection aérienne, fortes de 500 hommes, effectuent cette semaine dans la ville des manœuvres intéressantes à suivre. Ces manœuvres prendront fin au début de la semaine prochaine et ce sera le retour aux casernes pour les prochaines démobilisations.

La campagne broyarde

(c) Le grand quai de la gare aux marchandises est pris d'assaut ces jours, et pour une durée de plusieurs mois, par les planteurs de betteraves sucrières. Avec ces belles journées d'automne, les agriculteurs profitent du temps sec pour sortir des champs la betterave qui sera acheminée sur Aarberg.

Les pommes de terre sont encavées ; la récolte a été abondante malgré les pluies persistantes de cet été et la vente donne satisfaction à nos campagnards.

On a rarement vu dans la vallée de la Broye une aussi grande quantité de pommes ; les fruits pour conserves étant peu demandés, les cidreries profitent d'acheter nos belles pommes à bon compte.

Le prix des porcs atteint maintenant près de 3 fr. 40 le kg., poids vif. Le prix du gros bétail reste stationnaire ; la demande est très forte actuellement. Les génisses grasses pour la boucherie sont très recherchées ; comme le fourrage ne manque pas, les bonnes vaches laitières ne se vendent qu'à des prix élevés de plus de 2000 fr.

JURA BERNOIS

PRÊLES

Fête des moissons de la Maison d'éducation

(c) Comme de coutume la Fête des moissons a été célébrée à la Maison d'éducation. Elle était pleinement justifiée car, fait surprenant à signaler, malgré le soleil assez rare et les nombreux jours couverts, pluvieux et frais du printemps et de l'été les récoltes ont été bonnes. Fenaisons, moissons, regains, pommes de terre, betteraves ont donné satisfaction à nos agriculteurs.

Le programme de la Fête des moissons comprenait deux parties. D'abord, des chants exprimant la reconnaissance à l'égard de la Providence et des allocutions des trois aumôniers protestants et catholiques, de langues allemande et française, allocutions dans lesquelles ils ont fait ressortir qu'il y a dans le domaine moral et spirituel des semailles et des moissons que celles de l'agriculture ne doivent pas faire oublier.

Un repas bien préparé fut ensuite servi au personnel et aux cent dix jeunes gens.

Le directeur, M. G. Luterbach, avait prévu une deuxième partie récréative et avait fait appel à un orchestre bien connu, l'orchestre « Echo du lac de Bienne ». Ses productions vives et entraînantes mirent la salle en joie ainsi que les chants et les récitations des jeunes gens qui, certes, ne manquaient ni d'esprit ni de malice.

Très réussie, cette Fête des moissons, au cachet original, était le digne couronnement d'une année qui, sans être une des meilleures, a cependant donné plus qu'il n'était permis d'espérer.

ÉVILARD

Nouveau bureau de poste

(c) Un nouveau bureau de poste, conçu de la façon la plus moderne, vient d'être ouvert en face de la station du funiculaire.

A LA FRONTIÈRE

Un Suisse, repris de justice, cambriolait les villas

(c) Depuis quelque temps, un cambrioleur exerçait son activité dans la région. Mais tout a une fin et la gendarmerie des Hôpitaux-Neufs qui surveillait étroitement les villas inhabitées au hameau de Chaon, a réussi à mettre la main sur le cambrioleur alors qu'il venait d'opérer dans la villa de M. Jaquot. Cet individu, un Suisse, âgé de 27 ans, repris de justice, évadé d'un pénitencier de son pays, effectuait chaque soir une sortie dans une habitation différente.

Est-ce une soucoupe ?

(c) Mardi, M. Michel V., industriel à Dompierre-les-Tilleuls, accompagné d'un ami de Grenoble, roulait en automobile sur la route de Pontarlier à Frasne, se dirigeant vers cette dernière localité. Il était 22 h. 45. La nuit était claire. Leur attention fut tout à coup attirée par une lueur jaune, ocre et violette qui, dans le ciel, venait sur leur gauche, se dirigeant d'est en ouest. Ils constatèrent qu'il s'agissait d'un engin ayant la forme d'un disque et qui volait lentement, en ligne droite. Les automobilistes arrêtèrent leur voiture pour observer le phénomène. A ce moment, le disque lumineux, qui évoluait à une certaine hauteur, se mit à descendre dans un vol saccadé. M. V. éteignit ses phares et, comme le disque prenait la direction de Frasne, l'industriel remit sa voiture en marche et put suivre l'engin pendant environ trois kilomètres ; de Dompierre-les-Tilleuls, les deux automobilistes virent l'appareil s'élever rapidement et disparaître derrière une colline.

VIGNOBLE

ENGES

Petite chronique

(c) Après un été rien moins que pourri et un début d'automne pas beaucoup plus brillant, le bilan agricole devrait, semble-t-il, pencher dangereusement du mauvais côté. Il n'en est fort heureusement rien. Malgré les intempéries et les soucoupes volantes, les récoltes de céréales, faites dans de très dures conditions, et celles de « patates » et de betteraves, atteignent, dans l'ensemble, une très honnête moyenne.

Aux amateurs de bolets qui furent comblés viennent de succéder ceux de civets, râbles et autres cuissots qui, pour l'instant du moins et dans notre région réputée très giboyeuse, n'ont pas le vent en poupe. Courage ! Ça viendra ! Nos vœux les accompagnent !

Les grandes vacances touchent à leur fin et lundi matin, l'école recommencera. Les élèves du degré supérieur ne rentreront en classe que le 2 novembre.

CORTAILLOD

Conseil général

De notre correspondant :

Le Conseil général s'est réuni mercredi dernier sous la présidence de M. Gaston Gaschen, président.

Transactions immobilières

L'élargissement de la route cantonale Areuse - Bas-de-Sachet et la correction du carrefour du Bas-de-Sachet ont entraîné divers transferts de terrains. Ces transactions doivent être ratifiées par le Conseil général, ce qu'il fait sans qu'il y ait d'opposition.

Dans le cadre des mêmes opérations, Mme Aimée Jeanneret-Borel et M. Charles Borel cèdent 67 m² au domaine public communal et reçoivent de la Commune, en échange, une parcelle se trouvant au sud de leur propriété, et formant l'article 3152 du cadastre de Cortaillod, pré de 436 m².

Le Conseil général ratifie ensuite la vente d'une parcelle de terrain de 594 m², sise au quartier de Derrière-Moulin, à M. Edgar Porret. Le prix est fixé à 3 fr. par m², plus une taxe de 50 fr. par m² pour participation aux frais des services industriels.

Liste de travaux en projet

Il y a quelque temps, le Conseil général avait demandé au Conseil communal d'établir une liste des travaux de quelque importance dont l'exécution devrait avoir lieu suivant un degré d'urgence qu'il s'agirait de déterminer. L'exécutif a présenté un rapport à ce sujet. La liste des travaux prévus en première urgence occasionnerait une dépense d'environ 170,000 fr., celle de deuxième urgence de 336,000 fr. et celle de troisième urgence de 2000 fr., soit au total 508,000 fr.

Une discussion s'élève à ce sujet. Il est décidé que la liste soumise n'aura qu'une valeur indicative et qu'elle pourra en tout temps être modifiée.

Liaison Bevaix-Fabrique de Cortaillod

M. Paul Lavanchy, conseiller communal, présente un rapport au sujet de l'exploitation d'un service d'autobus entre Bevaix et la fabrique de câbles. Il a été demandé à la commune de participer au déficit de l'entreprise. Après une longue discussion, où diverses objections se font entendre, il est décidé que le Conseil communal continuera la discussion avec les intéressés en tenant compte des remarques faites.

Le modèle 1955, livrable dès maintenant, comporte une nouvelle boîte à 4 vitesses, toutes synchronisées. Les rapports de 1re et 2me modifiés font de la nouvelle « 203 » une voiture parfaitement adaptée aux routes de montagne de notre pays.

Limousine grand luxe fr. 8350.-

Type normal 4 portes fr. 7400.-

GARAGE DU LITTORAL

J.-L. SEGESSEMANN

Au début de la nouvelle route des Falaises

Neuchâtel Tél. 5 26 38

NICE - CÔTE D'AZUR

5 JOURS

Départ : tous les lundis

Fr. 160.— tout compris

Cars suisses

Voyages et tabacs François Pasche

En face de la Poste - NEUCHATEL

~~~

A vendre un
OVALE
de 315 litres, avec portette, en blanc. Eventuellement, échange contre un de 150 litres environ, portette. Grand-Rue 44, Corcelles (Neuchâtel).

TAPIS
Beau grand milieu 240x340 cm. — Prix très avantageux. Benoit. Téléphone 5 34 69.

Toute votre
LITERIE
neuve et réfection
par
N. JUNOD
TAPISSIER
Louis-Favre 19
Tél. 5 41 10
Travail soigné
et de toute confiance

Mécontent de votre radio !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
Grands-Pins 5
(Seulement la réparation)

Au Bûcheron
Ecluse 20
NEUCHATEL
achète et vend tous meubles d'occasion
Tél. 5 26 33

Machine à calculer à louer à la journée, à la semaine ou au mois
Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

BUREAUX DE PLACEMENT A. J. F.
Promenade-Noire 10
FERMÉ
mardi et mercredi
19 et 20 octobre

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER LISERONS 9 Tél. 5 46 89

Suisse diplômé de l'Université donne
LEÇONS D'ANGLAIS
de russe et de chinois.
Traductions en anglais, en russe, en allemand et en italien
Ecrire à M. Adrien Lambelet, 15, ruelle Vaucher
Tél. 5 70 38

Je cherche
à donner
jeune chien de sept mois contre bons soins. S'adresser à Mme Roland Guyot, Cortaillod. Tél. 6 44 60.

BELLE MACULATURE
au bureau du journal

Faites nettoyer chimiquement
teindre ou traiter par un de nos nouveaux procédés, vos vêtements défraichis par l'usage.
ILS SERONT DE NOUVEAU COMME NEUFS
surtout si vous profitez en même temps de
NOTRE SERVICE DE RÉPARATIONS
qui répare - repasse - transforme - retourne - stoppe artistiquement tous vos habits.
NOTRE SERVICE A DOMICILE
cherche et livre sur demande. Utilisez une simple carte postale ou un coup de téléphone au 5 59 70.
UNE SEULE ADRESSE :
Haesler SERVICE-REPARATIONS
Maintenant
Hôpital 3, 1er étage
Nettoyage chimique ultra-moderne et ultra-rapide (3 jours)

P 105

Olympia

Plus d'un demi-million

En effet, pendant les 5 années qui ont suivi la reconstruction des usines OLYMPIA à Wilhelmshaven, plus de 500 000 OLYMPIA-portables ont été expédiées dans toutes les parties du monde. Cela ce comprend, car les OLYMPIA-portables SM 2 et SM 3 sont faciles à manier, mais pourtant d'une exécution aussi robuste et soignée que celle des machines de bureau.
Caractéristiques particulières: frappe légère, touches montées sur ressort-amortisseur, barre d'espacement correctrice et égalisateur de marge. L'OLYMPIA SM 3 est livrée avec tabulateur.

SM2

Fr. 420.—

SM3

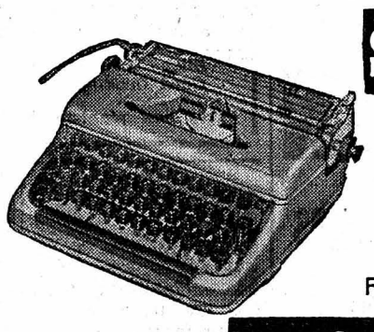

Fr. 460.—

Olympia

MACHINES DE BUREAU OLYMPIA S. A.
Zurich I - Weinbergstrasse 15 - Tél. (051) 28 42 39
Prospectus ainsi que démonstration sans engagement par l'agence exclusive à Neuchâtel :
Neuchâtel, Bassin 10, tél. (038) 5 38 84
ROBERT MONNIER

THIEL
maître teinturier
51751

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER
RAMSEYER
Tout pour le bureau
Tél. 51279

Appareillage Ferblanterie
F. Gross & Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 52056

Nettoyages
Ponçage, imprégnation et glaçage de parquets
Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements
Tél. 5 60 50
R. BONZON
Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie
Decoppet frères
Evole 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22
SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN HENRI
COUVREUR
Successeur de Vuillemin et Cie
J.-J.-Lallemand 1 **Tél. 5 23 77**

Perrot & cie
ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. BORNAND
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS
Tous travaux de serrurerie et réparations
Bellevaux 8
5 31 23
Volets à rouleaux, sangle, corde

AUTO-ÉCOLE
THÉORIE ET PRATIQUE
A. ENGGIST
Tél. 7 53 12

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher
ROTISSERIE MODERNE EPICERIE FINE
Faubourg de l'Hôpital 17
Tél. 5 12 58

TOUS NETTOYAGES
Imprégnations de parquets
longue garantie
B. CHAIGNAT
En toute confiance, adressez-vous à la **« MOB »**
Devis sans engagement - Tél. **5 42 04**

«CIGHELIO»
Héliographie - Photocopie
Multicopie - Zincographie
Reproductions de plans, documents, etc.
Moulins 31 - Tél. 5 22 93

BLANCHISSERIE NOUVELLE
LIVRAISONS ET RAMASSAGE TOUS LES JOURS - LAVAGE INDIVIDUEL - PRIX POPULAIRES - SÉCHAGE EN PLEIN AIR
AREUSE
Tél. 6 31 51

Mercredi 20 octobre 1954, à 20 h. 30
au Cercle libéral de Neuchâtel

CONFÉRENCE
M. PIERRE BÉGUIN
rédacteur en chef
de la « Gazette de Lausanne »

SUJET :

Aspects politique et économique du régime transitoire des finances fédérales

Association démocratique libérale
Section de Neuchâtel

INVITATION CORDIALE

Grande action du pneu
Nous offrons jusqu'à 15 fr. et plus pour un pneu usagé en cas d'achat d'un neuf
Pneus pour voitures, motos et scooters
Conditions spéciales pour camions et tracteurs
Echange standard de pneus regommés - Conditions avantageuses
Montage gratuit
Pneumatiques M. JEANNERET Regom-Pneus
Matile 29 NEUCHATEL Tél. 5 14 66
Place du Tunnel 22 LAUSANNE Tél. (021) 23 62 55

Jeune femme
cherche emprunt de 600 francs, intérêt et remboursement selon entente. Adresser offres écrites à O. R. 838 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÊTS
de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discrétion garantie.
Service de Prêts S. A.
Lausanne
Lucinges 16 (Rumine)
Tél. 22 52 77

Démonstration Passap
La machine à tricoter indispensable à chaque ménagère
PASSAP M 201 pour le tricotage du jersey rapide, Fr. 258.—
PASSAP D pour la tricoteuse exigeante, avec aiguille libre, Fr. 330.—.
Démonstration permanente chez
Mme Affolter, Saint-Nicolas 14, Neuchâtel,
du 18 octobre au 23 octobre, de 16 à 18 h., et de 20 à 22 h.

ASSURANCES
INCENDIE
MOBILIÈRE SUISSE
PAUL FAVRE
Bassin 14
NEUCHATEL

Pour Fr. 3.50 faites laver vos
COUVERTURES DE LAINE
à la
Blanchisserie nouvelle
Areuse. Tél. 6 31 51

Société de Musique
Jeudi 21 octobre 1954, à 20 h. 15
Grande salle des Conférences
1er Concert d'abonnement
Orchestre de la Suisse romande
Direction : **Ernest ANSERMET**
Soliste : **Pierre MOLLET,** baryton
Prix des places : Fr. 8.—, 6.85, 5.75, 4,60 taxes comprises
RÉPÉTITION GÉNÉRALE : jeudi 21 octobre à 15 h. 30
Entrée : Fr. 4.50 ; étudiants : Fr. 2.25
L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de Musique
ABONNEMENT aux 6 concerts :
Fr. 48.—, 41.10, 34.50, 27.60
Location à l'Agence H. STRUBIN. Librairie Reymond, et à l'entrée

Radio Luder
Sablons 48
Tél. 5 34 64
Neuchâtel
Vente et réparations soignées de toutes marques

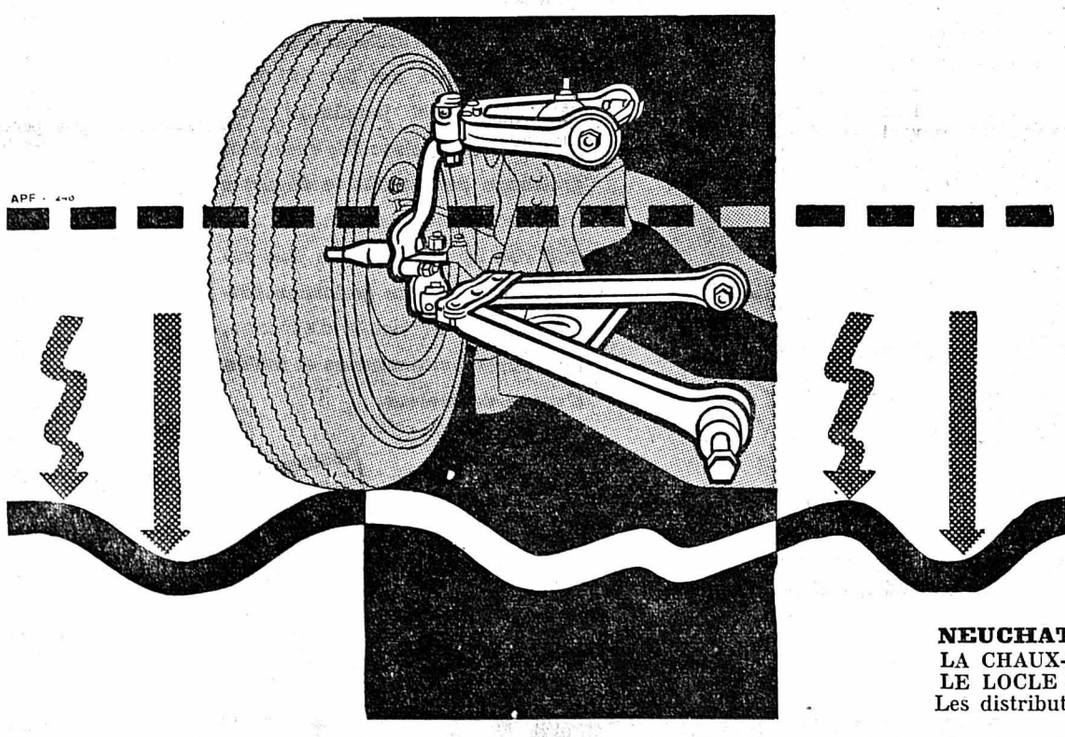

La suspension à rotules de la
FORD 1954
augmente le confort, améliore la sécurité et facilite l'entretien de la voiture. 4 graisseurs suffisent à assurer la lubrification complète. Un essai sur route vous enthousiasmera. Le succès sans précédent de la FORD 1954 a permis d'augmenter la production de 48 %.

Distributeurs FORD officiels:
NEUCHATEL : Grand Garage Robert
LA CHAUX-DE-FONDS : Garage des Trois Rois S. A.
LE LOCLE : Garage des Trois Rois S. A.
Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « Ford »
Délégué : O. Gehriger, Zurich

GRANDS GARAGES ROBERT
DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHATEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

SALLE DES CONFÉRENCES
Mercredi 20 octobre 1954
à 20 h. 30
sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie
CONNAISSANCE DU MONDE
présente
Après une randonnée de 30.000 km. avec sa femme et ses neuf enfants au Congo belge et au Kenya
L'EXPLORATEUR CINÉASTE
Albert MAHUZIER
racontera ses dernières aventures
A LA POURSUITE DES GORILLES
La vie des Pygmées de l'Ituri
Les gorilles du Kivu - La bataille de lions
8 mois de camping en Afrique centrale au milieu des grands fauves
FILMS EN COULEURS
Albert MAHUZIER signera ses ouvrages à l'entracte
Billets à Fr. 2.35, 2.95, 3.50, 4.60
Location : Agence Strübin
Librairie Reymond, tél. 5 44 66

Une création **BUSSY** COIFFURE

DE RETOUR DE PARIS

MISS ILE-DE-FRANCE

Une spécialité de la maison...

COLD WAVE HAMOL

SALLE DES CONFÉRENCES

Samedi 23 octobre 1954
à 17 h. 15

L'Académie Maximilien de Meuron
présente
une conférence publique :

ANDRÉ CHAMSON

devant l'univers des images

Location : Agence Strubin
(Librairie Reymond) tél. 5 44 66

Prix des places : 2 fr. 50 et 3 fr. 50

Les personnes inscrites à l'Académie sont invitées gracieusement à cette conférence et priées de retirer leurs places au Bureau de renseignements (Hôtel Touring), du 19 au 21 octobre 1954

TRÈS AVANTAGEUX

	Fr.
Chemisier de dame	2.50
Chemise impeccable	1.20
Blouse de travail	2.—
Salopette	2.—
Couverture laine	3.50

Livraison gratuite
Linge lavé, séché au grand air et repassé
Blanchisserie nouvelle Areuse. Tél. 6 31 51

LA CHAUMIÈRE
SERRIÈRES
Bonne cuisine
Gute Küche
Buona cucina
Good Cooking
Très bon pianiste

M. Dubois
Horlogerie → Réparations → Vente
Travail soigné
Prix modéré
J.-J. Lallemand 5
à côté du collège de la Promenade
NEUCHATEL

BELLE SALLE 1er ÉTAGE POUR

BANQUETS

CONFÉRENCES, ASSEMBLÉES - Tél. 5 48 53

AÉRODROME

Ceux qui estiment que la Ville de Neuchâtel a des tâches plus urgentes que la construction d'un aérodrome, sont priés de s'annoncer

au Comité d'action contre la participation de la Ville à l'aérodrome des plaines d'Areuse

Case postale No 321 - Neuchâtel

LE COMITÉ PROVISOIRE :

Henri-Louis Reutter, avocat
Georges-Louis Perret, médecin-dentiste
Oscar Maurer, contremaître
Charles Martenet, fabricant
Jean Kiehl, professeur
Fernand Clerc, technicien-dentiste
Oscar Bellenot, commerçant

Piquant, bien relevé, le cocktail de crevettes roses remet de bonne humeur les plus moroses...

Les Halles

— Le centre gastronomique —

Halle de gymnastique
Les Geneveys-sur-Coffrane

Grande soirée

organisée par le club d'accordéons «L'Eglantine»
Les Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane

Maillot vert de la Chanson de Romandie

avec le concours de
Francis BERNIER
de Radio-Lausanne
Huldy BRUGÈRE
du Casino de Nice
et de **Willy ROCHAT**
pianiste

Grand prix offert par des maisons de commerce

Les concurrents sont priés de s'inscrire au Magasin de musique JEANNERET, rue du Seyon, à Neuchâtel, jusqu'au vendredi 22 octobre 1954, à 18 heures. Rendez-vous pour la répétition avant la soirée, le samedi 23 octobre 1954, à 19 h. 30

Pour l'enfant comme pour toute la famille... Nous vous assurons un travail de qualité, rapide et soigné, grâce à un nombreux personnel qualifié.
Teinture - Manucure
Traitement du cuir chevelu

Salons Roger

Moulin Neuf Tél. 5 29 82

Le coiffeur de toute la famille.

TAPIS

Meubles rembourrés
Dépoussiérage, le m² Fr. 1.50
Nettoyage (shampooing) le m² Fr. 3.50, 4.—
Tapis cloués nettoyés sur place
Service à domicile Tél. 5 31 83

NETTOYAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE **mode** STOPPAGE PLISSAGE IMPERMÉABILISATION
NEUCHATEL : Sous l'Hôtel du Lac - USINE : Monruz - Tél. 5 31 83

COURS DU SOIR
préparant au certificat de
sténo-dactylographe
Durée minimum : 1 an. Début du cours: en tous temps
ECOLE BENEDICT, Neuchâtel

L'huile la plus chère ... et la plus économique

BP SPECIAL ENERGOL coûte plus cher que n'importe quelle autre huile de marque. Pourtant elle est plus économique! Voyez plutôt: Si avec cette huile, on obtenait une économie de benzine de 5% seulement, la différence de prix serait déjà compensée, et même largement. Or, vous constaterez à l'usage que cette économie est en fait beaucoup plus grande, surtout en ville. On sait que les automobilistes font plus attention à leur consommation d'huile qu'à leur consommation d'essence. Et pourtant, une petite diminution de la consommation d'essence suffit souvent à payer entièrement l'huile utilisée. BP SPECIAL ENERGOL provoque encore d'autres économies notables:

Diminution d'usure: 80%. Des tests effectués au moyen de compteurs radioactifs ont prouvé scientifiquement que BP SPECIAL ENERGOL réduisait de 80% l'usure des segments et des cylindres. Ceci signifie que dans l'ensemble, en pratique, la durée d'utilisation des moteurs est à tout le moins doublée.

Diminution de la consommation d'huile: 30 à 80%. BP SPECIAL ENERGOL réduit la consommation d'huile des moteurs neufs ou revisés et prolonge considérablement la durée pendant laquelle ils demeurent à l'état de neuf. Les quantités à rajouter entre les vidanges sont réduites au minimum.

Meilleure combustion. BP SPECIAL ENERGOL assure une combustion parfaite de l'essence pendant toute la durée d'utilisation des moteurs. Elle contient des additifs spéciaux qui empêchent la formation de calamine, cause de cliquetis et de baisse de rendement. On peut ainsi dans bien des cas utiliser plus longtemps de la benzine ordinaire.

BP SPECIAL ENERGOL possède des propriétés „visco-static" grâce auxquelles elle a toujours la viscosité voulue (degré de fluidité) à n'importe quelle température. Elle se substitue aux anciennes catégories de viscosité SAE 10W, SAE 20W, SAE 30 et SAE 40. Dès maintenant on peut rouler été comme hiver en utilisant une seule et même huile car BP SPECIAL ENERGOL n'est jamais ni trop fluide ni trop épaisse. Elle assure un graissage parfait dès le départ à froid et jusqu'aux températures que l'on atteint dans les plus rudes efforts. Or, un graissage parfait signifie: économie d'essence, meilleures performances et moins d'usure du moteur.

BP SPECIAL ENERGOL VISCO-STATIC

En vente dans tous les garages BP en bidons d'un litre

BP Benzine et Pétroles S.A. Zurich

NOUVELLES SUISSES

Ce que l'on demande au citoyen

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Or, avant de faire son choix, l'électeur désire peut-être qu'on lui rappelle, très brièvement les grandes lignes du régime financier qui permet à la Confédération d'équilibrer un budget de près de deux milliards. Les voici :

La Confédération dispose d'abord des ressources énumérées à l'article 42 de la constitution fédérale soit : le produit de la fortune, le produit des péages (taxes douanières), le produit des postes et des télégraphes, le produit de la régale des poudres, la moitié du produit brut de la taxe sur les exemptions militaires perçue par les cantons, enfin le produit des droits de timbre. Mais cela ne représente que 650 à 700 millions par an, soit juste de quoi couvrir les dépenses militaires d'un budget « ordinaire » — sans compter les dépenses supplémentaires du programme d'armement — et la contribution fédérale à l'A.V.S.

Il faut donc trouver 800 à 900 millions supplémentaires. On y est parvenu, jusqu'à présent, par des arrêtés spéciaux, inscrits dans la constitution mais pour une période limitée seulement, et ce sont eux dont le sort sera fixé dimanche prochain.

~~~

En vertu de ces arrêtés, la Confédération perçoit d'abord un impôt pour la défense nationale, puis un impôt sur le chiffre d'affaires; et ce sont là ses deux principales ressources extraordinaires. A cela s'ajoutent un impôt sur le luxe et un impôt anticipé.

L'impôt pour la défense nationale, survivance de l'impôt de guerre perçu dès 1915 et mué en impôt de crise vingt ans plus tard, frappe le revenu du travail et le revenu de la fortune. Le taux en est progressif et s'élève jusqu'à 9,75 %. Toutefois, le revenu inférieur à 4000 fr. par an, si le contribuable est célibataire ou à 5000 fr. par an, s'il est marié, échappe à l'impôt fédéral. La limite d'exonération s'élève selon le nombre des enfants à la charge du contribuable.

La Confédération perçoit, à titre d'impôt direct, un impôt supplémentaire sur la fortune des personnes physiques, à partir d'une fortune nette de 30,000 fr.

L'impôt sur le chiffre d'affaires, maintenant entré dans les mœurs, est le type de l'impôt de consommation. Par souci d'équité sociale cependant, la loi stipule la franchise d'impôts pour toutes les denrées alimentaires, le café, le thé, le gaz, l'électricité et... les journaux. Le taux est réduit de moitié pour les produits nécessaires à l'agriculture, soit les litières, fourrages, semences, engrais, ainsi que les produits pour la protection des plantes.

Point n'est besoin, je crois, de rappeler ce qu'est l'impôt sur le luxe, dont le taux peut aller jusqu'à 10 % et dont l'application a donné lieu déjà à tant de justes récriminations.

Enfin, l'impôt anticipé, que nos Confédérés nomment aussi « impôt sur la fraude fiscale », est perçu à la source, c'est-à-dire déduit directement de la valeur nominale des coupons de titres et des intérêts de l'épargne. Le contribuable qui a consciencieusement rempli sa déclaration fiscale recouvre, par l'intermédiaire de l'administration cantonale des contributions la somme qu'il a versée par avance (d'où le nom d'impôt anticipé), en revanche, celui qui a dissimulé une partie de ses titres ou de ses dépôts d'épargne, n'a pas les moyens de faire valoir son droit à la ristourne. L'impôt de 25 % retenu à la source tombe dans la caisse fédérale, de même que l'impôt ainsi perçu sur le revenu des valeurs et des dépôts mis à l'abri en Suisse, mais dont les propriétaires habitent l'étranger.

~~~

Les autres dispositions, moins importantes pour le contribuable électeur, concernent d'éventuelles mesures de rétorsion contre le traitement dont pourraient se plaindre des Suisses de la part d'un Etat étranger ; elles règlent aussi l'attribution aux cantons de la part qui leur revient sur le produit des droits d'entrée frappant les carburants.

Toutefois, il convient de signaler encore deux articles d'une importance notable.

D'abord l'article 5 qui donne à l'Assemblée fédérale le droit de modifier le détail de certains impôts, à condition toutefois que ces changements n'aient pas pour but d'en augmenter le rendement. En d'autres termes, le parlement peut, en vertu même des dispositions constitutionnelles, réduire les taux d'impôts ou relever la limite des exonérations, en un mot, alléger la charge d'une partie ou de l'ensemble des contribuables, mais non point l'alourdir encore.

Ensuite l'article 8, qui constitue le « frein aux dépenses » et selon lequel toute dépense unique excédant 5 millions ou toute dépense périodique de plus de 250,000 fr. n'est valablement votée qu'à la majorité absolue des membres de chacun des deux conseils, si le référendum ne peut être demandé.

Ainsi, un arrêté qui n'est pas de portée générale (et de ce fait non soumis au référendum facultatif) ouvrant un crédit de 6 millions ou introduisant une dépense nouvelle de 300,000 fr. se répétant chaque année, ne sera pas approuvé s'il ne recueille pas au moins 99 voix au Conseil national et 23 au Conseil des Etats.

Voilà, avec ses ombres et ses lumières, dans ses traits essentiels, le régime financier que l'on demande au peuple de prolonger de quatre ans.

G. P.

L'agresseur de Vicques condamné

La Cour d'assises du Jura bernois, siégeant à Delémont, a eu à sa barre un citoyen autrichien, ouvrier boulanger, né en 1933 à Saint-Pœlten, près de Vienne, accusé de tentative d'homicide, éventuellement de meurtre par passion, commis à Vicques près de Delémont, sur la personne d'une ouvrière de fabrique, née en 1933. L'accusé avait fait la connaissance de cette jeune fille en juillet 1953. Il s'ensuivit une fréquentation sérieuse.

Alors même qu'il était connu comme coureur de jupons, l'accusé se montrait vis-à-vis de la jeune fille d'une jalousie maladive qui le poussa maintes fois à des voies de fait, toujours suivies de réconciliations.

A l'aube du 9 février, l'accusé qui avait acheté la veille à Delémont un pistolet, revint à Vicques, pénétra dans la chambre à coucher de la jeune fille qui était encore dans son lit et tira trois coups de feu qui auraient pu être mortels.

Après un séjour de trois mois à l'hôpital, la jeune fille, qui resta encore longtemps incapable de travailler, put se relever, mais il lui reste des traces durables de ce drame.

Le jugement

Le procureur a demandé contre le jeune Autrichien une peine de réclusion de 8 ans, 10 ans de privation des droits civiques et l'interdiction de séjour pendant 15 ans. La Cour d'assises a reconnu dans son acte une tentative de meurtre sans circonstances atténuantes, les experts psychiatriques ayant conclu à la pleine responsabilité de l'accusé au moment de son acte et l'absence de repentir. En conséquence, l'accusé a été condamné à 7 ans de réclusion, 7 ans de privation des droits civiques et à 15 ans d'interdiction de séjour. La cour a pris acte officiellement de l'arrangement intervenu par ailleurs, selon lequel l'accusé s'est engagé à verser une somme de 25,000 fr. de dommages et intérêts.

L'Alliance des indépendants va lancer une initiative pour fixer à 44 heures la durée normale du travail

ZURICH, 16. — Le congrès extraordinaire de l'Alliance des indépendants s'est réuni samedi à Zurich. Il a décidé par 109 voix contre 1 et 5 abstentions de soumettre immédiatement au peuple suisse une initiative constitutionnelle, concernant la fixation d'une durée ordinaire du travail de 44 heures par semaine.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Théâtre : 20 h. 30, L'île des Pygmées.
Rex : 20 h. 30, Massacre de dentelles.
Studio : 20 h. 30, Le blé en herbe.
Apollo : 15 h., La conquête de l'Everest 20 h. 30, Mam'zelle Nitouche.
Palace : 20 h. 30, Le défroqué.

La Société fédérale de gymnastique honore le général Guisan

A l'occasion de son Assemblée annuelle des délégués, les 16 et 17 octobre 1954 à Bellinzone, la plus importante association de gymnastique et de sport de notre pays, la Société fédérale de gymnastique, a tenu à manifester sa reconnaissance et son attachement à l'ancien commandant en chef de notre armée, en lui décernant le titre envié de membre honoraire fédéral.

La Swissair commande deux nouveaux appareils Douglas

ZURICH, 16. — Le conseil d'administration de la Swissair réuni le 15 octobre a examiné d'une manière approfondie les problèmes relatifs au parc d'avions. Il a constaté que l'évolution à prévoir du trafic aérien dans les années à venir exige un certain agrandissement de la flotte des avions long-courriers. Il a en conséquence décidé de passer commande de deux appareils du nouveau type DC-7C à moteurs « Compound » développé et construits par les usines Douglas pour le trafic transatlantique.

A Genève

La « colonne à 47 ct. » et la « colonne à 49 ct. » sont prises d'assaut par les automobilistes

Durant toute la journée d'hier, la « colonne de choc » qui débite de l'essence à 47 ct. le litre, à Genève, a été prise d'assaut par les automobilistes.

Pour éviter tout embouteillage et faciliter la circulation, vu la situation du garage, deux gendarmes du poste de Champel ont dû régler le trafic.

De son côté, la colonne qui vend la benzine à 49 ct. a connu une affluence tout aussi importante et pour l'instant, il ne semble pas que la colonne à 47 ct. lui fasse une concurrence dangereuse.

La lutte n'est cependant qu'à son début. Il convient d'attendre encore pour savoir qui s'avouera vaincu.

Quant aux automobilistes, ils profitent largement de cette baisse et délaissent les autres colonnes d'essence, ce qui n'enchante guère, on le conçoit, les garagistes de la place.

Un évadé de Bellechasse repris

Le 23 septembre dernier, deux détenus, les nommés Mathias Moser et Stéphane Schmid, s'évadaient du pénitencier de Bellechasse. L'un d'eux, Stéphane Schmid, vient d'être arrêté à Coire. Au cours de ces trois semaines de liberté, il a commis de nombreux vols, notamment à Morat et à Coire, où il sera jugé. Des Grisons, son canton d'origine, Schmid sera ensuite ramené à Bellechasse. Quant à Moser, on le recherche encore.

ACCIDENTS TRAGIQUES

Dans un chantier

Une caisse de dynamite explose dans ses mains

SION, 17. — Un terrible accident est survenu samedi après-midi, sur un chantier du barrage en construction de la Lienne, au-dessus d'Ayent. Un magasinier transportait du dépôt de munitions sur un chantier une caisse de dynamite. Dans des circonstances difficiles à établir, la caisse fit tout à coup explosion et le malheureux fut tué.

Il s'agit de M. Jean Juilland, habitant Ayent, né en 1915, père de six enfants.

En manipulant son mousqueton

Un soldat s'envoie une balle dans la tête

M. Max Giller, âgé de 40 ans, cordonnier à Vuadens, en service militaire à la caserne Oetli, à Saanen, qui manipulait son mousqueton, a été atteint à la tête par une balle et grièvement blessé. Il est décédé en arrivant à l'hôpital de Gessenay.

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, petite aubade. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, concert matinal. 11 h., musique pour passer le temps. 11.45, Vies intimes, vies romanesques. 11.55, Au pays de l'opéra bouffe. 12.15, Les trois hommes, d'Eric Coates. 12.30, valsons avec Paul Lincke. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, cinq minutes de mambos. 13 h., A l'occasion de la Semaine suisse : œuvres de Schumann, par Pierre Mollet, baryton. 13.45, une œuvre d'Arthur Honegger. 16.29, signal horaire. 16.30, interprètes suisses : Jacqueline Blancard, André de Ribaupierre, Pierre Mollet et Jean-Marc Pasche. 17 h., pour les isolés : Pêcheur d'Islande, de Pierre Loti. 17.20, le Club européen du disque. 18 h., les lettres en Afrique du Nord : Albert Memmi. 18.15, Rendez-vous à Genève. 18.40, Réminiscences. 18.50, micro-partout. 19.05, un Suisse vous parle des Nations Unies. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, Instants du monde. 19.40, Au fil de l'aiguille. 20 h., Enigmes et aventures : La rue du temps passé, par Marcel de Carlini. 21 h., Chacun son tour, gala public de variétés, avec Henri Kubnick, Didier-Michel et les Frères Jacques. 22.30, inform. 22.35, l'Assemblée générale de l'O.N.U. 22.40, du physicien à l'auditeur. 23 h., pénombre.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, musique légère. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, La Pernette de Genève. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, concert récréatif. 13.15, Symphonie No 1 en mi bémol majeur, de Mozart. 13.30, Concerto No 3 en ut majeur, de Prokofiev. 14 h., recettes et conseils. 16.30, musique de chambre de compositeurs bâlois. 17 h., concert par le Radio-Orchestre. 17.30, l'enfant et l'animal. 18 h., chants et pièces de Jos. Haas. 18.20, l'Orchestre récréatif bâlois. 18.50, Où est tante Anna ? chasse pour les détectives débutants. 19 h., cours du lundi: rhumatismes de la colonne vertébrale. 19.20, disques. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., concert demandé. 20.30, notre boite aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h., un entretien : Sauschwob und Kuhschweizer. 21.30, quatuor à cordes No 3 en ré majeur de Beethoven. 21.55, A la bien-aimée lointaine, chants de Beethoven. 22.15, inform. 22.20, chronique pour les Suisses à l'étranger. 22.30, œuvres contemporaines par Jeanne Manchon, pianiste.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 16 octobre. Température : Moyenne : 9,0 ; min. : 4,4 ; max. : 14,6. Baromètre : Moyenne : 724,4. Vent dominant : calme. Etat du ciel : variable. Couvert par brouillard élevé jusqu'à 11 h. 45, légèrement nuageux ensuite. Clair le soir.

17 octobre. — Température : Moyenne: 9,7 ; min. : 3,8 ; max. : 16,6. Baromètre: Moyenne : 726,6. Vent dominant : calme. Etat du ciel : variable. Brouillard sur le sol jusqu'à 10 heures. Clair ensuite.

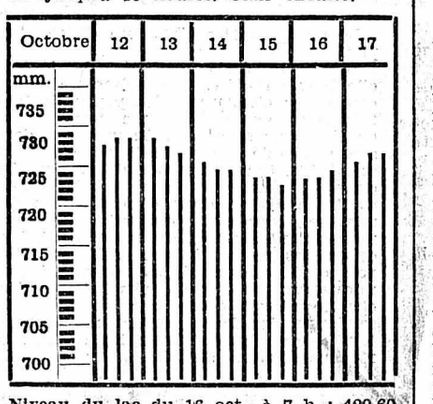

Niveau du lac du 16 oct., à 7 h. : 429.60
Niveau du lac du 17 oct., à 7 h. : 429.58

Prévisions du temps. — Valais et nord des Alpes : Beau et doux, à part quelques brouillards matinaux sur le Plateau. Calme ou faibles vents locaux.

Sud des Alpes et Grisons : Encore beau et doux pendant la journée. Au cours du lundi, par moments légère augmentation de la nébulosité. Faibles vents irréguliers.

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, M. René Coty a rendu visite à Nancy, capitale de la Lorraine.

Aux ETATS-UNIS, 24,000 camionneurs ravitaillant les principaux magasins d'alimentation de New-York sont en grève.

A HANOI, le président Ho-Chi-Minh a fait son entrée dans la ville.

Le pandit Nehru s'est arrêté à Hanoï, où il a dîné avec M. Ho-Chi-Minh, et d'où il poursuivra son voyage sur Pékin. M. Nehru se rendrait l'année prochaine à Moscou.

En ANGLETERRE, la délégation parlementaire britannique qui vient de visiter l'U.R.S.S. est de retour à Londres.

En IRLANDE DU NORD, plusieurs individus armés ont attaqué la caserne britannique d'Omagh. Cinq soldats ont été blessés. Six arrestations ont été opérées. Une bombe à retardement a fait explosion, sans blesser personne, dans le jardin du commandant en chef des forces terrestres de l'Irlande du nord.

En JORDANIE, où les élections générales ont eu lieu, les partisans du gouvernement ont remporté une victoire écrasante. A la suite d'émeutes qui ont fait 8 morts à Amman, l'état d'urgence a été proclamé.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les grèves anglaises

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Comme nombre de Londoniens doivent se rendre en voiture à leur travail, les colonnes d'essence ont dû procéder à un rationnement. Chaque automobiliste ne reçoit plus que trois gallons d'essence, soit 14 litres.

Ils appuient leurs camarades londoniens

LONDRES, 18 (Reuter). — La grève des dockers anglais a encore pris de l'ampleur dimanche soir. Ceux de Liverpool, réunis au nombre de 4000, ont décidé d'appuyer leurs camarades de Londres et de cesser le travail aujourd'hui.

Le port de Liverpool occupe 17,500 dockers inscrits. 183 navires s'y trouvent actuellement.

Quatre ministres ont démissionné

LONDRES, 17 (A.F.P.). — Un communiqué de 10 Downing Street annonce que quatre ministres ont démissionné, et qu'en conséquence le gouvernement a été remanié.

Les démissionnaires sont lord Alexander (défense), Mlle Florence Horsbrugh (éducation), lord Simmons (lord chancelier), et sir Lionel Heald (attorney général).

Lord Alexander est remplacé par M. Harold Mac Millan (ministre de la reconstruction), auquel succède M. Duncan Sandys, qui était jusqu'ici ministre de l'armement. Sir David Eccles, ministre des travaux publics, devient ministre de l'éducation. Sir David Maxwell-Fyfe devient lord chancelier. Le poste d'attorney général (un des trois ministères de la justice en Grande-Bretagne) est confié à sir Reginald Manningham Buller.

En même temps qu'il devient lord chancelier, sir David Maxwell Fyfe est élevé à la pairie avec le titre de vicomte.

Ces changements entraînent une série de remaniements dans les ministères d'importance secondaire.

Les motifs du remaniement

LONDRES, 18 (A.F.P.). — Les changements apportés par le premier ministre à son gouvernement sont de trois ordres :

1. Départ de ministres parfaitement compétents, mais qui désirent quitter la vie publique: comme lord Alexander.

2. Départ de certains ministres qui, comme mis Horsbrugh, n'ont pas réussi dans leurs fonctions.

3. Promotions de jeunes ministres qui ont fait leurs preuves.

On fait remarquer, dans les milieux politiques, que la présence de M. Mac Millan à la tête du ministère de la défense renforcera l'équipe gouvernementale au moment où les questions militaires européennes sont au premier plan des négociations internationales.

L'ouragan « Hazel »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Et au Canada

L'ouragan « Hazel », venant des Etats-Unis, a traversé dans la nuit de samedi la province canadienne d'Ontario.

Cette tempête, l'une des pires qu'ait eu à subir la province, s'est déchaînée depuis la baie georgienne jusqu'aux limites de la province de Québec. Une pluie diluvienne a bloqué pendant quelque temps toute la circulation à Malson, près de Toronto. Des automobilistes ont dû abandonner leurs voitures et la police a dû demander l'aide d'hélicoptères pour évacuer certaines personnes.

L'ouragan a continué sa route vers le nord et se serait éteint dans la région de la baie d'Hudson.

84 morts au moins

TORONTO, 17 (Reuter). — Le typhon « Hazel » a provoqué au Canada la mort de 84 personnes au moins. Le journal « Toronto Telegram » évalue à 53 le nombre de morts dans la région de Toronto.

Toronto coupé du monde

NEW-YORK, 17 (Reuter). — Après le passage du typhon « Hazel » sur l'Est des Etats-Unis et le sud du Canada, où il a commis d'énormes dégâts, des centaines de personnes sont portées manquantes dans ces régions. Les 1,200,000 habitants de Toronto, capitale de la province canadienne d'Ontario, sont pratiquement coupés du monde extérieur par les pluies torrentielles. Dans une seule rue de Toronto, 25 personnes auraient péri, noyées dans leurs appartements. Les dégâts causés dans cette seule région sont évalués à 100 millions de dollars pour le moins. Cinq pompiers volontaires ont été noyés, lorsque leur voiture fut balayée par les eaux du fleuve Humber.

La Croix-Rouge américaine estime que, sur le seul territoire des Etats-Unis, 1500 immeubles ont été détruits et 10,000 endommagés.

Ce que vous pourrez voir AUJOURD'HUI au

STUDIO

Matinée à 15 h.

Les Enjôleuses de Vienne

(WIENER MÄDELIN)

Toute la musique glorieuse de Carl ZIEHRER et Johann STRAUSS

Parlé allemand
Sous-titré français

Prix des places Fr. 1.70 et 2.20

Ce soir à 20 h. 30

Le Blé en Herbe

Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30
Tél. 5 30 00

Au congrès radical

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Edouard Herriot : « M. Mendès-France essaie de toucher la nation dans ses profondeurs »

Le président Herriot a prononcé le discours de clôture, en apportant son adhésion sans réserves à l'œuvre déjà accomplie par M. Mendès-France et en réaffirmant, sur le plan extérieur, sa conviction de la nécessité de négocier avec l'Est.

Dans le vibrant hommage qu'il a rendu au président du Conseil, le chef radical a déclaré :

— M. Mendès-France essaie de toucher la nation dans ses profondeurs, dans son âme. Elle lui a répondu, elle lui répondra encore, car le peuple français a du cœur. Il a senti chez M. Mendès-France la volonté de gouverner. Si j'osais proposer une formule résumant ce que je pense de ce gouvernement, ce serait que le programme du gouvernement Mendès-France est de nous guérir de la démagogie pour nous conduire à la vraie démocratie.

« Je ne suis pas convaincu de voir bientôt fleurir l'amitié franco-allemande »

Traitant de la politique extérieure, M. Herriot a poursuivi :

— Je ne suis pas convaincu de voir fleurir bientôt l'amitié franco-allemande. Je me réjouis de voir la Grande-Bretagne venir à nos côtés. Mais, quand je lis le texte des accords de Londres, je remarque que l'Angleterre a promis de rester à nos côtés, tant qu'il y aurait une majorité pour le souhaiter. En réalité, la tâche est bien loin d'être terminée.

Pour l'orateur, il ne suffit pas de sauver la paix en Europe, mais il faut, à l'instar des Anglais, accorder la plus grande attention à l'Extrême-Orient et à la Chine.

Le congrès, debout, acclame MM. Herriot et Mendès-France, qui se serrent longuement la main, tandis que l'assistance chante « La Marseillaise ».

La motion finale : Confiance et admiration

La motion adoptée en conclusion de ses travaux par le congrès radical-socialiste exprime à M. Mendès-France « la confiance et l'admiration » des membres du parti pour « la façon dont il a su, en quelques semaines, par son dynamisme et son autorité personnelle, entreprendre la restauration au-dedans et au dehors, du prestige de la nation française et rendre aux masses populaires leur foi dans le régime républicain ».

La motion passe ensuite en revue les divers problèmes de politique intérieure et extérieure.

En France

Compromis dans l'affaire des fuites

Un officier est arrêté

PARIS, 17 (A. F. P.). — A la suite d'une perquisition effectuée, samedi matin, par des inspecteurs de la direction de la surveillance du territoire, au domicile du capitaine Jean-Auguste Cazalet, employé au bureau de la place militaire de Paris, cet officier a été placé, le soir, sous mandat de dépôt par le commandant de Resseguier, juge d'instruction chargé de l'affaire de divulgation des secrets du comité de la défense nationale. Cazalet est inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Une perquisition a également été opérée au domicile de Mme Roger Labrusse, chez qui les enquêteurs espéraient découvrir des documents utiles à l'information judiciaire en cours.

La police découvre les auteurs d'un attentat anticommuniste

PARIS, 17 (A. F. P.). — A la suite des perquisitions opérées, mercredi matin, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat à la grenade commis, lundi soir, contre une permanence du parti communiste, à Paris, les quatre auteurs d'une agression dont fut l'objet, dimanche dernier, une camionnette transportant vingt mille numéros de « l'Humanité-Dimanche » ont été découverts.

L'enquête a révélé l'existence d'un groupement de jeunes anticommunistes, fondé en 1950 sous le nom de « Jeune nation », et qui comprenait 600 membres, dont 40 actifs, spécialisés dans les coups de main contre les journaux d'extrême-gauche.

Les élections à la Chambre populaire se sont déroulées hier en Allemagne orientale

BERLIN, 17 (Reuter). — Les élections à la Chambre populaire se sont ouvertes dimanche matin dans toute l'Allemagne orientale. Il s'agit des deuxièmes élections générales depuis la création de la République démocratique allemande. Quatre cents membres de la Chambre populaire doivent être élus, ainsi que 2000 membres des 14 assemblées régionales et les membres de la municipalité de Berlin-Est. Une liste unique, celle du « Front national », a été établie, portant les noms des candidats du parti socialiste-communiste unifié, des organisations de masse communistes et des quatre partis « bourgeois » qui collaborent avec le parti socialiste-communiste unifié.

On indique officiellement que, dans près de 2000 agglomérations rurales, la participation a été de cent pour cent, et dans l'ensemble du territoire, de 95,9 pour cent.

Ce que seront les propositions allemandes sur la Sarre

BONN, 16 (D.P.A.). — Le gouvernement de l'Allemagne occidentale a adopté le plan de M. Karl Mommer, social-démocrate pour une solution du problème sarrois, comme base de ses pourparlers à Paris avec le président du conseil français. Au cours d'une conversation entre le secrétaire d'Etat Hallstein du ministère des affaires étrangères et M. Mommer, l'unanimité s'est manifestée sur toutes les questions de principe.

Le plan Mommer prévoit que le règlement de la question sarroise se fera en 2 phases : jusqu'à la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne, un « modus vivendi » sera réalisé en Sarre. La solution définitive n'interviendrait que dans le traité de paix. Pour la durée du « modus vivendi », l'administration de la Sarre sera confiée à une commission paritaire franco-allemande présidée par un neutre. Pendant tout ce temps, la population de la Sarre devrait jouir des droits civiques et des libertés démocratiques.

L'actuelle union douanière et monétaire du territoire de la Sarre avec la France et la position privilégiée de la France dans l'industrie et la finance sarroises, sont acceptées dans le plan Mommer.

On parle de la démission de M. Siroky en Tchécoslovaquie

VIENNE, 16 (Reuter). — Le journal « Videnske Svobodne Listy », organe des Tchécoslovaques de Vienne, annonce vendredi que le premier ministre tchécoslovaque M. Sirosky serait très malade depuis un certain temps déjà et que le parti communiste s'inquiète d'un successeur. Il serait possible que M. Michael Bakula, Slovaque comme M. Siroky, devienne premier ministre.

ELECTIONS PARTIELLES EN AUTRICHE

Près de 2,700,000 électeurs autrichiens, sur un total d'environ 4,800,000 se sont rendus aux urnes pour élire les Diètes et les Conseils municipaux de quatre provinces : de Vienne, de Basse-Autriche, de Salzbourg, et du Vorarlberg.

Trois principaux partis s'y sont affrontés : les populistes, les socialistes (coalition gouvernementale) d'une part, et les indépendants (extrémistes de droite) d'autre part. Indiquons que les populistes cherchent une détente avec les Russes, tandis que les socialistes, au contraire, sont partisans d'un raidissement à l'égard de l'Union soviétique.

Selon les premiers résultats, les indépendants ont nettement reculé en Basse-Autriche, dans le Vorarlberg et à Salzbourg. Les populistes ont avancé dans le Vorarlberg, mais légèrement reculé en Basse-Autriche. Les socialistes ont avancé dans ces deux provinces.

La grande surprise du scrutin semble être le recul des indépendants. La coalition socialiste-populiste est ainsi renforcée.

La participation a été de 90 %.

L'association des journalistes de langue française a siégé à Dijon

DIJON, 17 (A.F.P.). — Le 3me congrès de l'association internationale des journalistes de langue française s'est réuni en Bourgogne en cette fin de semaine. Il groupait près d'une centaine de journalistes français, canadiens, belges, suisses et haïtiens.

Au cours des deux premières séances de travail, tenues sous la présidence de M. O'Leary, de Montréal, sur le thème « le français, langue internationale », le congrès a entendu un message de son président d'honneur, M. Edouard Herriot, lu par le doyen de l'assemblée, M. J.-P. Worms, et plusieurs exposés de MM. Braichet, Neuchâtel, Willot, Belgique, Wolfrath, Neuchâtel, Millet, président de la commission de la carte d'identité des journalistes français, Marceau Dupont, de la presse latino-américaine.

Communiqués

A la poursuite des gorilles

Dans sa cinquième expédition cinématographique en Afrique centrale, Albert Mahuzier s'est astreint à rapporter de l'inédit. L'objectif principal de cette nouvelle randonnée était de filmer vivants, et en couleurs, les gorilles du Kivu. Le cinéaste put aussi entreprendre un travail plus tranquille, l'étude de la faune du Congo belge et du Kenya.

Le récit vivant et sincère qu'Albert Mahuzier fera mercredi soir à la Salle des conférences passionnera les grands et les petits et leur fera connaitre les plus beaux aspects de deux paradis d'Afrique centrale : le Kivu (Congo belge) et les hauts plateaux du Kenya.

AVIS TARDIFS

RAISIN DE TABLE

Nous prenons rapidement en charge toute quantité de beau raisin du vignoble neuchâtelois

Inscriptions et renseignements auprès de PRIMEURS S.A., Neuchâtel, tél. 5 76 01

Ist gut zusammenleben möglich?

Sie erfahren es in der Evangelisation mit dem geschätzten Referenten

KARL WEBER

heute Montagabend 20.15 Uhr

EBENEZER-KAPELLE

Beaux-Arts 11

Cartel neuchâtelois des Intérêts éducatifs

Ce soir à 20 h. 30
A LA PAIX
SÉANCE DE CINÉMA

« La Maternelle »

L'EXPOSITION DE GRAVURES SUISSES

aura lieu à l'Hôtel Beau-Rivage, entrée rue du Môle, mardi 19 octobre

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

Un libraire de Neuchâtel victime d'un accident mortel entre Essertines et Yverdon

Samedi soir, à 18 h. 30, un très grave accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale Lausanne-Yverdon, au-dessous du café d'Epautheyres. Un automobiliste, M. Eugène Reymond, âgé de 55 ans, libraire à Neuchâtel et à Genève, roulait au volant d'une 6 CV de marque allemande en direction d'Yverdon. Une grosse voiture américaine, pilotée par M. Charles Bauer, industriel à Saint-Prex, qu'accompagnait sa femme, montait la côte en sens inverse. Pour une raison que l'enquête déterminera, la voiture de M. Reymond (portant plaques genevoises) qui venait de dépasser une automobile, fut déportée sur la droite de la chaussée et toucha le talus. Son conducteur, en s'efforçant de redresser son véhicule, fut projeté à gauche de sa direction de marche et vint se jeter contre la voiture montante.

Le choc fut d'une extrême violence. M. Reymond, coincé entre le siège et le volant, avait perdu connaissance; il avait le front ouvert. Immédiatement alertée, la gendarmerie d'Yverdon accourut sur les lieux, ainsi qu'une ambulance qui transporta le blessé à l'hôpital d'Yverdon. Hélas, il devait y décéder vers 20 heures d'une fracture du crâne, de fracture au bras et à la jambe et d'un enfoncement de la cage thoracique.

Les occupants de la voiture vaudoise furent également transportés par un automobiliste de passage à la permanence de Longeraie, à Lausanne. Mme Bauer souffre d'une forte commotion et son mari de blessures légères. Les deux voitures, complètement hors d'usage, ont été remorquées jusqu'à un garage proche.

Cet horrible accident a jeté la consternation dans notre région et dans tous les milieux du livre ancien où M. Eugène Reymond était bien connu.

Un scooter se jette contre une auto à l'avenue du Premier-Mars

Hier, à 16 h. 20, une auto, pilotée par une conductrice, circulait à l'avenue du Premier-Mars, venant de Saint-Blaise, quand elle bifurqua à gauche en direction de la rue Agassiz, coupant ainsi la route à un scooter se dirigeant vers Saint-Blaise. Les deux véhicules se tamponnèrent et les deux occupants du scooter tombèrent sur la chaussée. Le conducteur, M. Walter Keller, des Geneveys-sur-Coffrane, et son passager, M. Gérald Lardin, du même village, ont été transportés à l'hôpital de la Providence. Le premier souffre de contusions aux deux jambes et au visage ; il se plaint en outre de douleurs au côté droit. Le second souffre de nombreuses contusions sur tout le corps.

Les Jeunesses musicales

Concert de Hans Graf pianiste

Un auditoire nombreux a répondu à l'invitation des Jeunesses musicales, qui, pour leur premier concert de la saison, avaient fait appel à un lauréat du Concours international de musique de Genève, de cette année. L'artiste viennois avait composé un programme tel que nous en connaissons beaucoup de semblables : musique classique, romantique et moderne. Mais il donna une belle place à Frank Martin, avec huit charmants « Préludes » et l'on voudra bien permettre au chroniqueur, qui l'apprécie fort, de présenter un peu longuement ce compositeur de goût et de talent très séduisants. Son œuvre remarquable n'est pas encore très familière à la plupart d'entre nous, en Suisse française. M. Graf a eu l'heureuse pensée d'interpréter des pages qui témoignent tour à tour de grâce, de noblesse, de gaîté. Quoi de plus charmant que l'« Allegretto », de plus vif et joyeux que l'« Allegro vivace », quelle sérénité plaisante dans l'« Andantino », quel beau souffle, enfin, dans le « Vivace » ! Le porteur de charmes que fut Hans Graf aura compris, par les longs applaudissements du public, combien ce dernier apprécia ces pages séduisantes et, en même temps, le jeu délié, tour à tour puissant et léger, les nuances subtiles qui en augmentèrent la beauté.

Dans trois « Impromptus » de Schubert, M. Graf sut mettre une séduction bien viennoise ; la sonorité sans rudesse de son jeu amplifiait et faisait ressortir les multiples et délectables détails de ces œuvres. La jeunesse de l'artiste le sert bien, dans la vigueur musculaire nécessaire, par exemple, dans le magnifique troisième « Scherzo », de Chopin, où le « presto con fuoco » a, sous ses doigts, une fougue entraînante, une magnifique allure, une chaleur encore, qui se transmet aux auditeurs de la plus agréable manière. La « Sonate op. 101 », de Beethoven, enfin, témoigna d'autres aspects du talent de l'interprète, sa mesure sans rigueur, son respect des traditions. Dans un style net, dépouillé, limpide, il joua « Prélude et fugue en si mineur », de Bach, au début de la soirée et ce premier contact de notre public, juvénile et plus âgé, avec ce brillant artiste nous laisse un souvenir lumineux.

M. J.-C.

Naissances

Monsieur et Madame A. SCHWARZ-BACHMANN ont la grande joie d'annoncer la naisssance de leur fils

Jörg Alain

Zurich, 16 octobre 1954
Birmensdorferstrasse 225 Clinique Sanitas

Monsieur et Madame P. LOERSCH-BOSON et Pierre-Alain ont la joie d'annoncer la naissance de

François

16 octobre 1954
Clinique Beaulieu Serrières

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
Rédacteur responsable : R. Braichet

Une fillette renversée par une auto

Samedi, à 11 h. 40, la jeune C. S., née en 1946, qui marchait sur le trottoir, à la hauteur du No 18 de la rue des Draizes, s'engagea soudain sur la chaussée de façon imprudente et a été renversée par une auto qui se dirigeait vers la ville. La fillette a été légèrement blessée. L'auto a subi de minimes dégâts.

Moto contre fourgonnette

Une fourgonnette d'une maison de la ville débouchait samedi à 11 h. 50 de la rue du Petit-Pontarlier pour prendre la rue de Saint-Nicolas quand elle fut tamponnée par une motocyclette. Les deux véhicules ont subi des dégâts.

CHAUMONT

Magnifique dimanche d'automne

Une foule de promeneurs sont montés hier à Chaumont pour admirer les bois dans leur parure automnale et le panorama qui était splendide. Le funiculaire a fait 32 courses, fonctionnant sans arrêt de 13 à 19 heures. De nombreuses personnes étaient également montées par la route.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Violente collision entre deux automobiles

Samedi, à 16 h. 25, une collision s'est produite sur la route cantonale, à la hauteur du garage du Poisson. Une auto, portant plaques thurgoviennes et pilotée par un officier en service à Bière, circulait en direction de la ville quand elle ralentit et mit sa flèche de gauche pour bifurquer vers les hôtels. L'officier stoppa quand il vit survenir en sens inverse une voiture genevoise, conduite par M. Charles Graber. Derrière l'auto thurgovienne se trouvait une troisième auto, conduite par Mme Betty Burkhardt, d'Areuse, qui voulut dépasser. Le choc entre la voiture neuchâteloise et l'auto genevoise était inévitable et il fut extrêmement violent.

Les deux conducteurs ont été blessés; Mme Burkhardt souffre de coupures au bas du corps et aux jambes, alors que M. Graber se plaint de douleurs à la cage thoracique. Ils ont été transportés tous deux à l'hôpital des Cadolles par les soins de l'ambulance de la police de Neuchâtel.

Les deux voitures ont été démolies et sont hors d'usage.

Nouveau conseiller général

M. Jules Humbert-Droz, libéral, a été proclamé élu conseiller général en remplacement de M. Jean-Pierre de Chambrier, qui a quitté la localité.

SAINT-BLAISE

Un domestique de ferme passe sous un char

Samedi, à midi, un grave accident s'est produit au début de l'avenue Dardel. Venant de Voens, un tracteur qui avait en remorque trois chars de betteraves, se dirigeait vers la gare C.F.F. Le tracteur était piloté par un agriculteur, dont le domestique, M. Lorenzo Corcia, âgé de 20 ans, Italien, avait pris place sur la flèche du premier char. Le convoi arrivant sur l'avenue, M. Corcia voulut desserrer la manivelle du frein, mais il perdit l'équilibre et passa sous le dernier char. Il fut coincé sous la roue arrière du véhicule et sérieusement blessé.

Le domestique a été immédiatement transporté par l'ambulance de la police de Neuchâtel à l'hôpital Pourtalès. Il a la jambe droite cassée et souffre de côtes enfoncées et de contusions sur tout le corps.

Commission scolaire

(c) La dernière séance présidée par M. Ph. Clottu avait comme objet principal l'examen et l'adoption du budget scolaire pour l'année 1955. Il présente en chiffre rond 24,000 fr. aux recettes et 120,000 fr. aux dépenses, ce qui accuse une notable augmentation de ces dernières. Elle est due surtout aux écolages prévus à l'Ecole secondaire régionale, où au printemps prochain 37 élèves de Saint-Blaise ont l'intention de se rendre. Remarquons cependant que certaines sommes du budget y figurent pour la première fois, ayant été sorties de leur ancienne rubrique dans les comptes communaux. C'est le cas, notamment, pour les prestations à l'A. V. S., aux allocations familiales et à la Caisse de retraite.

Les vacances des vendanges ont été fixées. Elles débuteront le vendredi 22 octobre avec rentrée le jeudi 4 novembre.

La commission renvoie à l'an prochain, faute d'expériences solaires suffisantes, la pose de stores à lamelles prévue pour toutes nos classes. Il en est de même de tableaux noirs mobiles, dont la question est remise pour nouvelle étude.

La commission donne un préavis favorable à la création, envisagée par le Conseil communal, d'un parc à autos, sous les ombrages de la Rive de l'herbe, à l'ouest du collège. Elle demande cependant que toutes mesures soient prises quant aux limites et à la dévestiture de cet emplacement.

Notre prochain feuilleton

ARIELLE

Roman par Claire et Line Droze

Demain commencera, dans nos colonnes, la publication de ce captivant récit.

Un jeune étudiant en droit, Philippe Guérêt, est accueilli comme pensionnaire par la famille Fleury, mais se rend compte très rapidement de l'extravagance de ce milieu « Saint-Germain-des-Prés». Philippe, pourtant conçoit un tendre sentiment pour Arielle Fleury. Il va lutter pour arracher la jeune fille à son déplaisant entourage, et aussi pour obtenir le consentement de sa propre mère à leur mariage.

Nos amoureux réussiront-ils à gagner la partie aventureuse dans laquelle ils se sont engagés ?

Il y a beaucoup de fantaisie et d'humour dans ce roman et notamment dans la description du milieu peu banal où se déroule son action. Claire et Line Droze ont réussi à insérer dans le cadre du roman, des êtres, des décors, un langage, une façon de vivre, qui sont bien d'aujourd'hui.

CRESSIER

L'incendie de vendredi est dû à l'imprudence d'un enfant

L'enquête menée par la police de sûreté a établi que l'incendie qui a détruit vendredi soir le rural de M. Charles Joss est dû à une imprudence enfantine. En effet, un jeune garçon, âgé de 9 ans, avait été chargé d'aller chercher des pommes de terre dans le bâtiment. Il s'éclaira avec une allumette qui tomba sur des détritus, lesquels s'enflammèrent.

Nouvelle classe

(c) Par suite de l'augmentation constante des écoliers, la commission scolaire s'est vue dans l'obligation de demander aux autorités communales d'étudier la possibilité d'ouvrir une nouvelle classe.

Après une étude approfondie de la question, le Conseil communal a sollicité un crédit de 35,000 fr. pour l'ouverture de cette nouvelle classe. Les plans établis par M. Schumacher, intendant des bâtiments de l'Etat, n'ont pas reçu l'approbation de la commission cantonale des monuments et des sites et le Conseil communal s'est vu dans l'obligation d'adresser un recours au Conseil d'Etat. Ce recours a été admis et, au mois de juillet, le Conseil général accordait le crédit demandé.

La nouvelle classe sera située dans l'aile nord du château et tout a été mis en œuvre pour conserver le cachet historique de cet ancien bâtiment. Les travaux sont activement poussés pour permettre, si possible, l'ouverture de la nouvelle classe dès le 1er novembre.

Pour tenir cette nouvelle classe, il a été fait appel à Mlle Anne-Françoise Vaucher, qui effectue actuellement un remplacement à Neuchâtel.

PESEUX

Nouveaux conseillers généraux

MM. Robert Bruand et Marcel Hofmann, socialistes, ont été proclamés élus conseillers généraux en remplacement de MM. Léon Cuche et Jean Imhof, démissionnaires.

Conseil général

(c) Vendredi soir, le Conseil général de Peseux a tenu une séance sous la présidence de M. Pierre Rieben, président.

Un seul point était à l'ordre du jour et fut voté à l'unanimité. Il consistait à autoriser le Conseil communal à acquérir des terrains en nature de vigne situés dans le quartier de la rue du Lac, à savoir : à Boubin une vigne de 2853 mètres carrés et aux Rues différents parchets d'une superficie totale de 6641 mètres carrés.

Dans son rapport, l'exécutif signale avec raison que l'extension du village pose aux autorités des problèmes très délicats et c'est en partant du principe qu'un homme averti en vaut deux que le Conseil communal demande d'assurer l'avenir en se portant acquéreur au prix de 15 fr. le mètre carré des terrains en question.

Les membres du législatif l'ont si bien compris qu'ils n'ont fait aucune opposition. C'est donc un crédit de 150,000 fr. au total qui est accordé, sous réserve de la sanction du Conseil d'Etat.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Une moto se jette contre une auto

La passagère dans un état désespéré

(c) Hier soir, à 18 heures, un automobiliste de Chambésy, près de Genève, M. Ernest Gall, circulait dans la rue de Chamblon. Il voulut tourner sur place pour s'engager dans la rue de l'Orbe. Mais au même moment survint un motocycliste, M. Maximilien Righetti, de Payerne, ayant sur son siège arrière sa femme, Mme Marceline Righetti, âgée de 20 ans. Le choc fut particulièrement violent puisque Mme Righetti fut projetée par-dessus le capot de la voiture et retomba sur le gazon qui borde la chaussée. On la releva sans connaissance et l'ambulance de la police locale la transporta à l'hôpital d'Yverdon dans un état désespéré. Son mari souffre d'une forte commotion.

Les dommages aux deux véhicules sont importants.

Un éclaireur se casse le bras

(c) Samedi à 18 heures, une voiture portant plaques bernoises, qui circulait à la rue de la Plaine en direction de la ville, voulut dépasser un cycliste. Celui-ci, un éclaireur nommé André Rodriguez, âgé de 13 ans, eut sans doute peur et tomba à terre sans toucher la voiture. Il a été conduit à l'hôpital d'Yverdon avec un bras cassé.

Chute de bicyclette

(c) Hier après-midi, vers 17 heures, le jeune Dominique Roulier, apprenti boulanger à la rue de la Plaine, a dérapé à bicyclette sur le gravier d'un chemin privé menant à la campagne Saint-Georges. Dans sa chute, il s'est cassé une jambe. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

Au tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel a siégé le 15 octobre sous la présidence de M. Olivier Cornaz, pour s'occuper d'une affaire de lésions corporelles par négligence.

Au matin du 28 mai dernier, le prévenu, R. R., né en 1926, agriculteur, domicilié à Chevressy, circulait au volant d'une jeep. Au centre du village de Pomy, au moment où il voulut s'engager dans la route de Cuarny, il entra en collision avec un motocycliste. Celui-ci, A. M., maçon, né en 1907, qui se rendait de Cronay à Yverdon où il travaille, dut être hospitalisé avec une fracture du crâne et diverses blessures graves qui nécessitent encore deux opérations.

Après avoir entendu les deux parties et leurs défenseurs, le tribunal s'est rendu sur les lieux de l'accident. Dans son jugement, il a estimé qu'A. M. était au bénéfice de la priorité de droite que R. n'a pas respectée. C'est pourquoi celui-ci a été condamné à une amende de 300 fr. et aux frais. En outre, le tribunal a donné acte à A. M. de ses réserves civiles et lui a alloué une indemnité de 300 fr. pour frais d'intervention pénale.

Au Conseil communal

(c)Ainsi que nous l'avions annoncé, le Conseil communal a étudié en second débat dans sa dernière séance le problème d'une zone industrielle sur les rives du Buron. Il a décidé à l'unanimité moins une voix de renvoyer les motions y relatives à la municipalité pour étude et rapport.

Au cours de cette courte séance, le Conseil s'est également occupé de l'achat de l'électricité par la commune, de l'élargissement du pont Péclard sur son côté nord, ainsi que de divers problèmes concernant la circulation et l'éclairage en ville.

COURLEVON

Un enfant succombe à ses blessures

Le petit René Belk, âgé de 4 ans, dont les parents habitent à Courlevon, près de Morat, qui avait été grièvement brûlé par de l'eau bouillante qui lui tomba sur le corps, a succombé à ses blessures après de grandes souffrances.

BIENNE

Succès de l'Exposition suisse de sculpture

(c) L'Exposition suisse de sculpture qui s'est fermée dimanche soir fut un succès complet. Quelques dix mille visiteurs et pour cent mille francs de ventes, tel est son élogieux bilan. Et l'écho qu'elle a rencontré un peu partout fait honneur à ses initiateurs.

LA NEUVEVILLE

Noces de diamant

(c) Dimanche, M. et Mme Albert Vuilleumier-Faivre, entourés de leurs enfants et petits-enfants, ont célébré le 60me anniversaire de leur mariage. Ils sont tous deux en assez bonne santé et dans leur 85me année ils ont encore le privilège de vaquer à leurs occupations ménagères et commerciales.

VAL-DE-TRAVERS

Deux jeunes vauriens assaillent un cycliste et le dévalisent dans la nuit près des Grands-Marais

(sp) Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 1 h. 30, un cycliste de Môtiers qui rentrait de Couvet à son domicile, se trouva en difficultés avec sa machine près des Grands-Marais. Penché sur son vélo, il fut soudainement accosté par deux inconnus qui échangèrent quelques mots avec lui, puis le poussèrent et le firent tomber. Ils en profitèrent pour fouiller la poche revolver de son pantalon et lui subtiliser un porte-monnaie qui contenait 150 fr. Puis ils prirent la fuite.

Alertés le lendemain matin, la gendarmerie de Môtiers a réussi à identifier les coupables; il s'agit de deux jeunes gens de Travers qui eurent maintes fois maille à partir avec les tribunaux. Durant la même nuit, les deux vauriens se sont approprié à Môtiers des bicyclettes qui se trouvaient devant des maisons. Ils les endommagèrent et soustraignirent certaines pièces.

Les faits ont été reconnus et, sur ordre du juge d'instruction de Neuchâtel, les malfaiteurs ont été arrêtés et incarcérés dans les prisons de Môtiers.

MOTIERS

Renversée par un scooter

(sp) Samedi, vers 18 h. 30, à la place de l'hôtel des Six-Commune, Mme Carminatti, âgée de 72 ans, qui circulait à pied, a été renversée par un scooter.

Mme Carminatti souffre d'un poignet cassé et d'ecchymoses, tandis que le conducteur du scooter (un Biennois) et le passager du siège arrière s'en sont tirés avec des blessures superficielles.

NOIRAIGUE

Une plaque commémorative dans le temple

(c) Samedi a été scellée, à l'intérieur du temple, une plaque de bronze exécutée par le sculpteur Charles Reussner et coulée dans son atelier. Cette œuvre d'art, fort bien venue, rappelle les dates de construction et de fondation du temple, du clocher et de la paroisse, surmontées du sceau de Farel, auquel répond, au bas, les symboles eucharistiques. Un chrisme, l'alpha et l'oméga forment le centre de cette plaque commémorative dont la pose a été le prologue des manifestations de la semaine de paroisse.

COUVET

Représentation de «Phi-Phi»

(c) Pour l'ouverture de la saison théâtrale à Couvet, l'Emulation avait fait appel à la compagnie du Théâtre lyrique de Paris, qui a présenté l'opérette célèbre de Willemetz et Christiné : «Phi-Phi». Cette opérette a été créée à Paris en 1918 ; elle approche de sa 50,000me représentation; elle était donc précédée d'une solide réputation, malgré quoi la salle de spectacles était loin d'être remplie.

L'opérette était qualifiée de légère ; elle l'est en effet. Son thème ne se raconte pas; c'est une pièce pleine de fantaisie, accompagnée d'une musique et de chansons agréables. Le public a dans son ensemble été satisfait du spectacle, sans plus. Sans présenter de grandes lacunes, l'interprétation a été moyenne, et l'on était en droit d'en attendre davantage d'artistes professionnels, qui manquaient un peu de panache. Il faut cependant mettre à leur actif les belles voix de Phidias et de son épouse, le comique du valet, et de jolis ballets. L'orchestre n'était certes pas au mieux de sa forme, les fautes furent nombreuses, tandis que l'accord avec les artistes se révélait souvent difficile.

CHRONIQUE VITICOLE

Les perspectives offertes par les prochaines vendanges

On communique officiellement de Berne :

La commission de spécialistes de l'économie vinicole suisse s'est réunie à Berne. Elle a pris acte avec satisfaction des rapports présentés sur les perspectives offertes par les prochaines vendanges : en particulier, les sondages effectués démontrent que la qualité est supérieure à ce que l'on prévoyait. C'est ainsi qu'au Tessin, où les vendanges sont terminées, le contrôle officiel a permis d'enregistrer, lors de sondages, les résultats moyens suivants : Merlot 83 à 92 degrés, Nostrano 72 à 83 degrés, Chasselas 73 degrés. Dans le canton de Vaud, le degré moyen des blancs varie de 72 à 80. En Valais, on annonce une moyenne de 80 degrés pour les Chasselas, de 90 à 100 pour les Pinots et de 85 à 90 pour les Gamays.

A Neuchâtel, la moyenne est de 70 degrés pour les Chasselas et de 85 degrés pour le Pinot.

Quant à Genève, les Chasselas atteignent environ 70 degrés.

Partout, les vendanges seront retardées le plus possible car chaque journée ensoleillée améliore sensiblement la qualité de la récolte. La commission a également constaté que la campagne du raisin de table du pays bat son plein et qu'elle s'est engagée sous d'heureux auspices.

JURA BERNOIS

CHASSERAL

Un avion de sport s'écrase au sol

Le pilote et son passager sont tués

Dimanche, à 15 h. 45, un avion est tombé sur Chasseral. Le pilote, M. Samuel Howald, de Saint-Imier, âgé de 40 ans, s'était envolé de Courtelary à bord d'un avion de sport. Aprsè avoir tourné quelques fois autours de l'hôtel de Chasseral il tomba pour une raison qui n'a pas encore été établie.

Le pilote a été tué, tandis que son passager, un jeune Italien, grièvement blessé, décédait quelque temps après. L'appareil a été complètement détruit.

Le récit d'un témoin

Un témoin de ce tragique accident a bien voulu nous faire part de ses constatations; l'avion tourna quelques fois autour de l'hôtel, vira au-dessous de la crête puis voulut remonter. Mais l'air ne le supportait plus. Il glissa sur l'aile droite et vint s'écraser à 200 m. environ de l'hôtel. Il y avait foule au sommet à ce moment-là; de nombreuses voitures et des cars étaient parqués à proximité.

L'avion s'est littéralement enfoncé dans la terre. Le pilote avait été tué sur le coup à son poste. Son passager devait décéder une demi-heure après.

Celui-ci, M. Luigi Vetaro, né en 1921, employé communal à Saint-Imier, avait été projeté hors de l'appareil.

L'Office fédéral de l'air a ouvert une enquête.

M. Samuel Howald était père de trois enfants mineurs. Il terminait le temps de vol que tout pilote doit effectuer chaque année.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Congrès de médecins romands

(c) Samedi et dimanche s'est tenu à la Chaux-de-Fonds le XIVme congrès des oto-neuro-ophtalmologistes et neuro-chirugiens romands, sous la présidence du Dr J.-P. Secrétan, de Neuchâtel, en présence d'une cinquantaine de médecins. Au cours de la séance scientifique de samedi après-midi, le Dr Pfändler, de la Chaux-de-Fonds, a présenté un rapport important sur les affections génétiques et leur pronostic héréditaire.

Le congrès s'est terminé dimanche par un déjeuner à la Vue-des-Alpes. Les autorités de la ville de la Chaux-de-Fonds étaient représentées par M. Charles Kenel, conseiller général, et les autorités cantonales par le Dr Chable, médecin cantonal.

Un enfant renversé par une automobile

(c) Samedi à 15 h. 35, un enfant de 8 ans a été renversé par une automobile à l'intersection des rues Dr-Coullery et Progrès. L'enfant a été transporté à l'hôpital, souffrant notamment d'une fracture à la clavicule.

Chute à bicyclette

(c) Samedi à 16 heures, une cycliste, âgée de 15 ans, a fait une chute à bicyclette en descendant la route du Chemin-Blanc. Blessée à la tête et à la hanche droite, elle a dû être transportée à l'hôpital.

LES PONTS-DE-MARTEL

Grièvement blessé en manipulant une marmite à vapeur

(c) Vendredi soir, à 20 h. 30, le jeune W. M. et son oncle H.-L. P. ont été grièvement blessés par une marmite à vapeur, dans l'une de ces deux boucheries. L'accident s'est produit au moment où, croyant que la marmite à cuire les jambons ne fonctionnait pas normalement, ils voulurent la mettre hors de service.

Les deux blessés ont été transportés immédiatement à l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, sur ordre de notre médecin. Toute notre population sympathise avec la famille P., qui a déjà subi de dures épreuves ces derniers temps.

Je sais que mon Rédempteur est vivant.

Madame Emile Bourquin ;
Mesdemoiselles Marguerite et Madeleine Bourquin ;
Monsieur et Madame Emile Bourquin et leurs fils, à Zurich ;
Monsieur et Madame Louis Bourquin et leur fils, à Bâle ;
le docteur et Madame Reynold Rychner-Bourquin et leurs enfants, à Versoix,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile BOURQUIN

chef du Téléphone, retraité

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, que Dieu a repris à Lui, paisiblement, dans sa 79me année.

Neuchâtel, le 16 octobre 1954.
(82, rue de la Côte)

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 18 octobre.

Culte au crématoire, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association suisse des fonctionnaires du téléphone et du télégraphe, section des gradés de Neuchâtel, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Emile BOURQUIN

ancien chef du téléphone, à la Chaux-de-Fond

survenu le 16 octobre, à Neuchâtel.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.

Le comité de la *Société fraternelle de prévoyance*, section de Neuchâtel, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Emile BOURQUIN

membre actif.

L'Eternel est mon Berger.
Ps. 23.

Monsieur William Benoit, ancien pasteur, à Fontaines ;
Monsieur et Madame Willy Benoit, à Lyon ;
Madame et Monsieur Ferdinand Haussener et leurs enfants, à Saules ;
Monsieur et Madame Roger Benoit, à Paris ;
Mademoiselle Daisy Benoit, à Fontaines ;
Monsieur et Madame Max Benoit et leurs enfants, à Fleurier ;
Madame et Monsieur Jean Maridor et leurs enfants, à Fontaines ;
Monsieur Léopold Perrin et ses enfants, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Théodore Perrin et leurs enfants, à Auvernier ;
Madame Eva Lebet, à Genève ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur très chère épouse, mère, grand-mère, sœur, tante, cousine et parente

Madame Marguerite BENOIT

née PERRIN

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui dimanche, dans sa 78me année, après une longue maladie.

Fontaines, le 17 octobre 1954.

J'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi.
Je vous laisse la paix; je vous donne ma paix.
Demeurez en mon amour.

L'incinération aura lieu mardi 19 octobre, à 14 h., au Crématoire de Neuchâtel.

Culte de famille au domicile, à 13 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Eugène Reymond ;
Mademoiselle Noémi Reymond ;
Le Docteur et Madame Maurice Reymond, leurs enfants, leur petite-fille ;
Monsieur et Madame Jean Reymond et leur fils ;
Le pasteur et Madame Jacques Reymond et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Samuel Reymond, Mesdemoiselles Reymond ;
Monsieur et Madame Fred Reymond et leurs filles ;
Monsieur et Madame Louys Reymond et leurs enfants ;
Mademoiselle Marie-Louise Reymond;
Monsieur et Madame Robert Legler ;
Monsieur et Madame Robert-André Legler et leurs fils ;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Méroz et leurs enfants,
et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Eugène REYMOND

libraire

leur cher époux, frère, gendre, beau-frère, oncle et parrain, que Dieu a rappelé à Lui, à la suite d'un accident, le 16 octobre 1954, à l'âge de 55 ans.

Il entrera dans la paix, celui qui aura suivi le droit chemin.
Esaïe 57 : 2.

L'ensevelissement aura lieu mardi 19 octobre à 15 h. au cimetière de Beauregard.

Culte pour la famille à 14 h. 30 au domicile mortuaire, 14, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visites

Le comité de la *section neuchâteloise du Club Alpin suisse* a le triste devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Eugène REYMOND

membre de la section.

Neuchâtel, le 16 octobre 1954.

---

†

Monsieur et Madame Edmond Imfeld-Bertin et leurs enfants, à Auvernier ;
Mademoiselle Marie Bertin, à Auberville (Seine-Inférieure) ;
Madame Louise Savinet-Bertin, à Paris ;
Madame Marguerite Perrin-Bertin et ses enfants, à Reims ;
Monsieur et Madame Léon Paccaud-Bertin et leurs enfants, à Paris ;
Madame Alexis Letwinko, à Saint-Nicolas de la Grave (France) et les familles parentes,
ont le profond chagrin de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman et parente,

Madame

Marie BERTIN-TYTZ

que Dieu a rappelée à Lui, le 17 octobre, après une courte maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Auvernier, Clos dessus.

L'ensevelissement aura lieu à Auvernier, mardi 19 octobre, à 13 heures.

Jésus dit : « Que votre cœur ne se trouble point. Je vais vous préparer une place afin que là où je suis, vous y soyez aussi. »
Saint-Jean 14 : 1-3.

Le pasteur et Madame Willy Widmann, à Châteauroux (Indre) et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Georges Dessaules-Widmann et leur fille, à Dombresson ;
Monsieur Francis Widmann, à Paris;
Monsieur Alexis Widmann, à Fez (Maroc) ;
Monsieur Frédy Widmann, à Tours ;
Mademoiselle Bluette Widmann, à Châteauroux ;
Mademoiselle Colette Dessaules, à Dombresson ;
Madame veuve Paul Widmann, à Peseux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Détroit (U.S.A.), à Zurich, à Neuchâtel, à Peseux et à Montreux ;
les familles de feu Fritz-Henri Diacon, à Fontaines, à Savagnier et à Neuchâtel,
ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Lina WIDMANN

née ELZINGRE

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui dimanche, dans sa 80me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance. Psaume 27 : 1.

Dombresson, le 17 octobre 1954.

L'ensevelissement aura lieu à Dombresson, mercredi 20 octobre, à 13 h. 15.

Culte pour la famille à 13 heures.